

4 • Enseignants absents : le casse-tête des remplacements
8 • Collège : le brevet change de formule 12 • Quelles solutions contre le décrochage scolaire ? 17 • L'orientation, un chemin au long cours 32 • Accompagner les amours adolescentes

numéro 394 - Janvier-février 2017

L'AVOIX DES PARENTS

DOSSIER

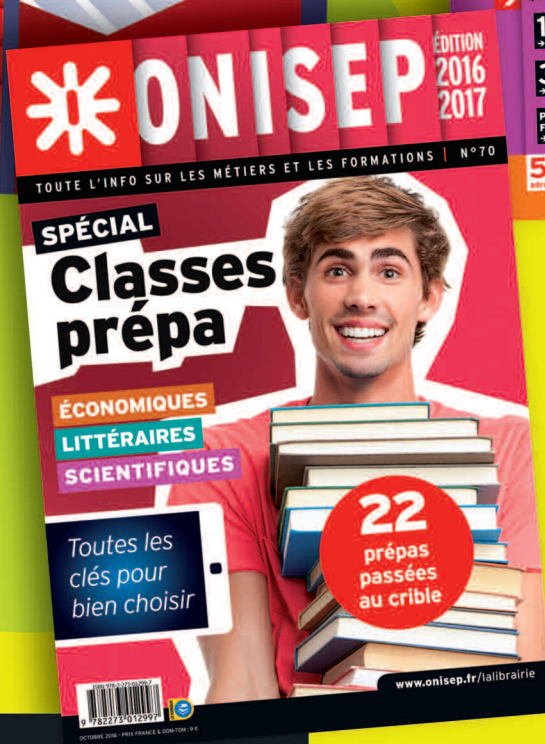
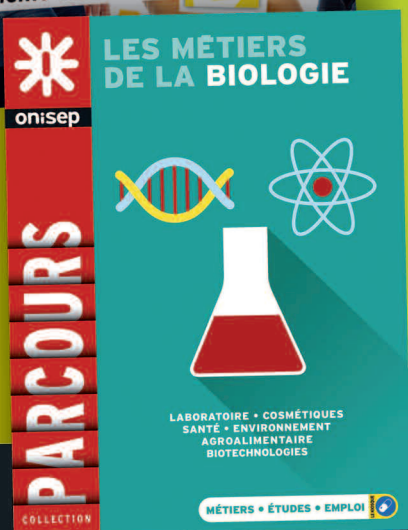
L'orientation, un chemin au long cours



Retrouvez et commandez

toutes les publications

de l'Onisep sur onisep.fr/lalibrairie



onisep

L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



Valérie Marty

2017 est déjà là avec l'échéance de l'élection présidentielle qui se profile à l'horizon. Les débats pour « changer l'Ecole » se multiplient et cela nourrit la réflexion de tous. A l'occasion de son 90^e anniversaire, la Peep, au cœur du sujet, a lancé sa propre plateforme participative sur ses propositions dans le cadre de cette élection et dans le but de les soumettre aux candidats en lice. Vous, parents Peep, y avez participé et nous vous remercions pour vos nombreuses contributions. Certains parmi vous ont suggéré des réformes, voire amené les discussions sur des sujets inédits et originaux. Nous leur sommes reconnaissants pour leur précieuse collaboration qui nous permet de co-construire ensemble les idées portées par la Peep.

Les résultats de la dernière enquête internationale Pisa de l'OCDE (étude triennale comparative des performances des systèmes scolaires des 72 Etats membres), montrent encore une fois que le système éducatif français reste l'un des plus inégalitaires du monde. Il permet à une petite élite - 8 % d'une classe d'âge - d'être très performante et laisse une trop grande partie de ses élèves en échec scolaire.

Le grand défi de nos futurs dirigeants sera donc de tirer, pour une fois, les leçons salutaires de ce « choc Pisa » et de prendre les mesures nécessaires, comme d'autres pays ont su le faire, pour adapter notre Ecole aux exigences d'un monde qui évolue très vite.

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2017 pleine de projets et d'espoir en notre jeunesse car c'est bien sur elle que repose l'avenir de notre pays.

Meilleurs vœux à toutes les familles Peep !

Valérie Marty, présidente nationale de la PEEP

sommaire

numéro 394 - Janvier-février 2017

EDUCATION

• VIE SCOLAIRE 4

- Enseignants absents :
le casse-tête des remplacements
- Collège : **le brevet change de formule**

• ZOOM 12

Quelles solutions contre **le décrochage scolaire ?**

• PARENTS D'ÉLÈVES, MODE D'EMPLOI 15

Le PAI, projet d'accueil individualisé

DOSSIER

• L'orientation, un chemin au long cours 17

• GRAND TÉMOIN 24

Michel Quéré, directeur de l'Onisep, Office national d'information sur les enseignements et les professions



LA VIE DE LA PEEP

• Cérémonie des 90 ans de la Fédération Peep 26

MAGAZINE

• BLOC-NOTES 27

• SANTÉ 28 **Maladie et scolarité : les solutions !**

• SORTIES EN FAMILLE 30 **La Cité de l'Océan**, à Biarritz

• APRÈS L'ÉCOLE 31 Zoom sur **le loisir « photo »**

• SOCIÉTÉ / FAMILLE 32 Accompagner **les amours adolescentes**

Code d'accès pour le numéro 394 :

VDP394JW4

Enseignants absents : Le ca

On estime que chaque année, une semaine de travail est perdue à cause du non-remplacement des professeurs absents. Il est grand temps de prendre des mesures radicales pour changer une situation qui pénalise les élèves et renforce des inégalités.

Année après année, le remplacement des enseignants absents reste l'un des sujets de préoccupation majeurs des parents d'élèves. En 2016, le problème a même atteint un sommet. Près d'un quart des parents interrogés par la PEEP assuraient qu'à la rentrée, au moins un enseignant manquait dans l'école de leur enfant ! Si, pour certains, le problème s'est résolu rapidement, pour d'autres, il a perduré pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois. Une situation alarmante qui a amené la PEEP à réclamer la mise en place d'un plan Marshall du recrutement d'enseignants ainsi que l'ouverture d'une cellule de crise pour former des contractuels et financer davantage d'heures supplémentaires.

« Après avoir subi le non-remplacement d'un professeur d'économie en section ES et l'absence d'un professeur de langue pendant un trimestre complet, il nous manque aujourd'hui un pro-



Au collège et au lycée, seules les absences de plus de 15 jours sont prises en charge par le rectorat. Mais, comme en primaire, les remplaçants manquent et le système grince.

fesseur d'anglais », déplore Dominique Pinck, présidente de la PEEP de Sarreguemines, en Moselle (57). Dans son gros campus de Coulommiers, en Seine-et-Marne (77), le représentant PEEP a quant à lui recensé 15 enseignants non

remplacés sur 233 dès la rentrée. « Depuis, cinq d'entre eux ont été remplacés et des regroupements de filières ont fait économiser des postes supplémentaires, mais début décembre, il manquait toujours quatre enseignants, se désole Frédéric Billard. C'est beaucoup, sachant que, pour chaque enseignant absent, ce sont au moins quatre classes qui sont impactées ».

Une crise des vocations

Cette situation s'explique principalement par un manque cruel d'enseignants. « A chaque fois que l'on signale une absence au rectorat, on nous répond qu'il n'y a pas de remplaçant disponible », explique Dominique Pinck. « La situation s'est aggravée à partir du moment où le concours d'enseignant a

REPÈRE

17,2 JOURS D'ABSENCE PAR AN EN MOYENNE

Avec 6 à 7 jours par an d'absence pour cause maladie, les enseignants se situent dans la moyenne des fonctionnaires. Mais si on y ajoute les temps de réunion, de formation, d'encadrement des sorties ou encore d'organisation et de surveillance des examens, l'absence moyenne des enseignants bondit à 17,2 jours par an. D'après les chiffres officiels, 97 % des absences longues font l'objet d'un remplacement, mais seulement 62 % des absences courtes. Ce taux chute même à 38 % dans le seul secondaire.

ASSE-TÊTE DES REMPLACEMENTS



Philippe Vincent, proviseur au lycée Jean-Perrin de Marseille (13) et secrétaire général adjoint du Syndicat national des personnels de direction (SNPDEN)

« Une situation plus compliquée à gérer au collège »

« Si les absences longues prévues à l'avance sont plutôt bien remplacées par le rectorat, il n'en est pas toujours de même pour les absences courtes, y compris lorsque celles-ci sont engendrées par l'administration elle-même, comme les formations, les réunions de préparation des sujets d'examen ou l'encadrement des épreuves du bac entre autres. Dans les lycées plus que dans les collèges, les enseignants s'arrangent pour rattraper leurs cours ou s'organisent avec leurs collègues pour se faire remplacer. Le plus compliqué à gérer, c'est quand l'absence nous est signalée à la dernière minute, en cas

de maladie ou d'enfant à garder, par exemple. Le remplacement est alors très aléatoire. Au lycée, où les élèves sont plus aptes à se prendre en charge, les conséquences sont un peu plus faciles à gérer que dans les collèges qui sont soumis à une obligation de surveillance des élèves. Les salles d'étude peuvent alors vite se remplir et le personnel encadrant peut être confronté à des difficultés de prise en charge des élèves dès que plusieurs enseignants sont absents en même temps. »



été réservé aux titulaires d'un bac + 5 au lieu d'un bac + 3, analyse Myriam Menez, la responsable de la PEEP du Val-de-Marne (et secrétaire générale nationale). Aujourd'hui, les enseignants mettent deux ans de plus qu'avant à arriver sur le terrain sans que la formation ne paraisse meilleure. On sait par ailleurs que certains quarantennaires qui aimeraient changer de métier pour devenir enseignants renoncent à ce projet de peur d'être affectés dans un établissement difficile et loin de leur domicile ».

Des recrutements ont bien eu lieu, mais ils sont loin de suffire à compenser les besoins actuels. Quant à la création de 1 500 postes de remplaçants supplémentaires annoncés fin 2016 par la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, ils ne seront pas disponibles sur le terrain avant de nombreux mois.

Un système de remplacement archaïque

Si les problèmes sont si nombreux, c'est aussi la faute à un système peu efficace. Dans le primaire, les remplaçants se répartissent en deux groupes, d'un côté

les « ZIL » (Zone d'intervention localisée) qui interviennent sur les absences de moins de 2 semaines dans un rayon de 20 km autour de leur établissement de rattachement, et de l'autre les « BD » (Brigade départementale) qui peuvent être envoyés dans tout le département pour des remplacements plus longs. L'ennui, c'est qu'il n'est pas rare que des

écoles manquent de personnel alors que des remplaçants sont disponibles mais qu'ils ne peuvent pas être mobilisés faute d'appartenir à la bonne brigade ou parce que l'établissement est trop éloigné de leur lieu de rattachement. Pour remédier à ce problème, la ministre de l'Éducation nationale a annoncé son (suite page 6)



Seulement 62 % des absences courtes font l'objet d'un remplacement. Un chiffre qui tombe à 38 % dans le secondaire.

intention de créer un vivier unique de remplaçants plus à même, selon elle, de répondre aux besoins.

Manque d'anticipation

Dans le secondaire, c'est encore plus compliqué. Dans la plupart des cas, il revient au principal ou au proviseur de pallier les absences, soit en reportant les cours, soit en les faisant assurer par un collègue enseignant la même matière. Malheureusement, cette solution n'est pas toujours envisageable, le plus souvent pour des questions d'emploi du temps, mais pas seulement. « Les professeurs d'un établissement ont déjà refusé de remplacer un de leurs collègues de physique car ils estimaient que cela aurait fait le jeu du rectorat. Ils sont finalement revenus sur leur décision deux mois plus tard car ils ne voulaient pas pénaliser davantage les élèves », se souvient Dominique Pinck.

Au collège et au lycée, seules les absences de plus de 15 jours sont prises en charge par le rectorat. Mais là aussi, les remplaçants manquent et le système grince. « Certains des 15 postes manquants étaient le fait de mutations et de départs en retraite qui n'avaient pas été pris en compte, souligne Frédéric Billard. Il y a un manque évident d'anticipation des services de l'Éducation nationale ».

En Moselle, Dominique Pinck a vécu la même expérience : « Alors que le principal d'un collège avait prévenu la direction académique trois mois à l'avance, une enseignante partie en congés maternité n'a pas été remplacée pendant 3 semaines ». « Il arrive aussi que les chefs d'établissement ne transmettent pas l'information comme il le faudrait à



Le système actuel de remplacement des enseignants conduit parfois à des situations ubuesques. Par exemple, un enseignant disponible ne pourra être sollicité même s'il se trouve à proximité, faute d'appartenir au département de l'établissement.

leur hiérarchie, constate Myriam Menez. Depuis que nous faisons systématiquement remonter les absences au rectorat, la situation s'est améliorée ».

Les vacataires en dernier recours

Pour pallier le manque de remplaçants, le recours à des vacataires est souvent envisagé. Ces personnels, recrutés par le biais de Pôle Emploi ou de petites annonces, se retrouvent alors du jour au lendemain face à des élèves. Mais sans formation ni expérience, les résultats n'ont rien de miraculeux. « Les vacataires sont à l'origine de nombreux signalements des parents, ajoute Myriam Menez, que ce soit pour des questions de compétence, des problèmes de gestion de classe, d'absentéisme, parfois même de comportement ou de langage ». Sans parler du fait qu'un vacataire peut refuser un poste parce qu'il est trop éloigné de son domicile ou mettre fin à son contrat sans préavis.

L'état des lieux est inquiétant et une chose est sûre : la situation ne s'amélio-

ra pas sans une réelle volonté politique et un travail de longue haleine. Outre le recrutement d'enseignants supplémentaires et la réforme des systèmes de remplacement, la ministre a annoncé son intention de réactiver un protocole de remplacement des absences de courte durée datant de 2005... mais qui n'a jamais été opérationnel ! Elle a également promis de publier chaque année des indicateurs sur le nombre d'absences et de faire en sorte de mieux accompagner les enseignants à l'origine d'arrêts trop fréquents. Si ces mesures vont dans le bon sens, elles ne suffiront pas à inverser la tendance. Il est pourtant grand temps de trouver enfin des solutions à la hauteur du problème. « Nous n'arrêtons pas d'envoyer des courriers et de passer des coups de téléphone pour signaler des absences et réclamer des remplaçants. Nous allons même jusqu'à médiatiser certaines situations pour faire bouger les choses, mais nous commençons à nous décourager », se désole Dominique Pinck. ■

CB

REPÈRE

Tous les moyens sont bons pour recruter !

De plus en plus d'établissements se tournent vers Internet et notamment vers le site Leboncoin.fr pour trouver des remplaçants. A Vigneux-sur-Seine, dans l'Essonne (91), un professeur de technologie absent depuis 2 mois a été remplacé une semaine après la publication d'une annonce par les parents

d'élèves. Avant cela, un collège d'Ille-et-Vilaine (35) avait trouvé le professeur de mathématiques qui lui manquait par le même biais.

Cette situation s'est reproduite un peu partout en France. Réticente au départ, la hiérarchie a fini par laisser faire.

Marquer et retrouver
ses affaires !

LES ÉTIQUETTES Magnifiquement utiles

POSE SIMPLE, RAPIDE, EFFICACE



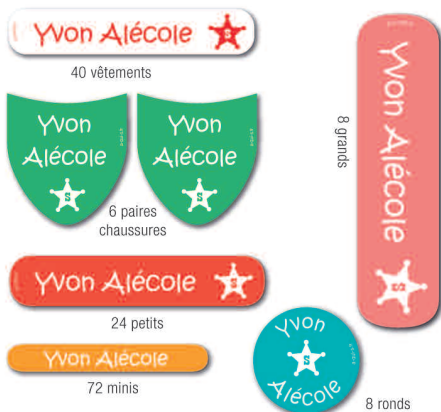
LES AUTOCOLLANTS
POUR CHAUSSURES



LES ÉTIQUETTES
POUR VÊTEMENTS



LES ÉTIQUETTES
POUR SACS ET CARTABLES



LE PACK ÉCOLE



LES AUTOCOLLANTS
POUR OBJETS



LE PACK GOÛTER



LE PARTENARIAT

A-qui-S facilite la vie des parents
et peut aussi **financer votre association.**

Vous souhaitez financer une sortie scolaire ?
un voyage ? l'achat de matériel ? C'est facile !
A ce jour **+ de 1000 associations** sont
partenaires d'A-qui-S



5% de RÉDUCTION IMMÉDIATE
POUR LES PARENTS
+
15% du MONTANT des COMMANDES
REVERSÉ À L'ASSOCIATION

OFFRE SPÉCIALE

-10% avec le code: **VDP**
valable jusqu'au 30/04/17

A-QUI-S.FR



COLLÈGE : LE BREVET CHANGE DE FORMULE

Dans la foulée de la réforme du collège, les épreuves du brevet elles aussi évoluent. Si l'examen final perdure, priorité est donnée à l'acquisition des compétences tout au long de l'année et à l'épreuve orale.

An nouveau collège, nouveau brevet. Certes, le brevet national des collèges (ou Diplôme national du brevet – DNB) nouvelle version sera toujours sanctionné par un examen final, mais dorénavant, le contrôle continu prendra une place plus importante dans la note finale. Surtout, il ne s'appuiera plus sur les moyennes obtenues tout au long de l'année dans chaque matière. A la place, une évaluation des compétences de chaque élève destinée à valider le socle commun sera effectuée par l'équipe pédagogique lors du conseil de classe du troisième trimestre. Un système qui fait écho aux annonces régulières du ministère sur sa volonté de ne plus recourir systématiquement aux notes pour évaluer les collégiens.

Dans chacun des 8 domaines prédéfinis (1), les élèves se verront attribuer 10, 25, 40 ou 50 points selon que la



En 2015, 86,3 % des collégiens de 3^e ont obtenu leur brevet. Un taux de réussite qui pourrait encore grimper cette année avec une nouvelle notation « par compétences ».

maîtrise de la compétence est insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne. Les élèves ayant suivi un enseignement de latin ou de grec obtiendront 10 points supplémentaires si les objectifs du cycle ont été atteints ou 20 points s'ils ont été dépassés. Un très bon élève pourra ainsi cumuler jusqu'à 400 points, soit plus que

les 350 points nécessaires pour décrocher le brevet, avant même de passer l'examen final. Quant à un élève moyen, il pourra facilement s'approcher de cette barre fatidique.

Un examen final plus complet

Comme le contrôle continu, l'examen

REPÈRE

BREVET, MODE D'EMPLOI

Les dates des épreuves du Diplôme national du brevet (DNB) nouvelle version sont d'ores et déjà fixées. Elles auront lieu les jeudi 23 et vendredi 24 juin 2017.

Les épreuves scientifiques se dérouleront le premier jour à partir de 9 heures alors que les épreuves littéraires auront lieu le lendemain. Les oraux,

quant à eux, s'échelonneront du 15 avril jusqu'au dernier jour des épreuves écrites.

Pour décrocher son brevet, le candidat devra cumuler 350 points sur les 700 possibles.

Il faudra obtenir plus de 420 points pour décrocher la mention assez bien, 490 points pour la mention bien et 560 points pour la mention très bien.



Stéphanie Doret, professeur de mathématiques au collège A. Delaune de Bobigny (93) et membre du bureau de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP)

« Ne pas avoir peur de se tromper ! »

« Le futur brevet des collèges fait une place plus importante qu'avant à l'évaluation des compétences. Plus que jamais, les élèves auront donc intérêt à travailler régulièrement tout au long de l'année s'ils veulent décrocher le diplôme. Certes, il n'est jamais trop tard pour s'y mettre, mais en général, seuls ceux qui ont les capacités parviennent à rattraper leur retard, et ce sera encore plus le cas dorénavant. Pour ce qui est des épreuves de mathématiques, l'accent ne sera plus mis uniquement sur le résultat final, mais aussi sur le cheminement de leur raisonnement. Ainsi, des points pourront leur être attribués si le résultat est faux mais

que leur démarche va dans le bon sens.

Ils ne seront pas pénalisés par des erreurs de calcul, par exemple. On ne leur demandera plus seulement de savoir appliquer des théorèmes, mais de plus en plus de réfléchir par eux-mêmes et d'argumenter. Ce n'est pas si simple. Il faudra qu'ils osent montrer ce qu'ils savent, même s'ils ne sont pas sûrs d'eux, et qu'ils n'aient pas peur de se tromper. De leur côté, les parents doivent rester attentifs et, s'ils constatent que leur enfant a des difficultés, en discuter rapidement avec son professeur qui reste le mieux placé pour l'aider. »



final fait aussi l'objet d'une large refonte. Les épreuves dureront désormais 8 heures au total, soit une heure de plus qu'auparavant. Elles se diviseront en deux pôles distincts (un pôle scientifique et un pôle littéraire) comprenant chacun des exercices couvrant plusieurs matières.

La première journée d'examen débutera par une épreuve de mathématiques de 2 heures, suivie par une épreuve d'une heure comprenant des exercices relatifs à deux matières parmi la physique-chimie, les Sciences et vie de la terre (SVT) et la technologie qui, jusque-là, n'étaient pas au programme du Brevet. Cette première journée de contrôle comportera par ailleurs au moins un exercice d'algorithmique ou de programmation. Les élèves seront notés non seulement sur leur capacité à calculer, à modéliser, à représenter des figures ou encore à exploiter des données chiffrées et/ou expérimentales, mais aussi sur la clarté et la précision de leurs raisonnements et sur la qualité de leur rédaction. Surtout, certains exercices seront spécialement conçus pour que le candidat soit amené à prendre des initiatives.

La notation va elle aussi évoluer de manière à s'approcher un peu plus des exigences des enquêtes Pisa, dans lesquelles la France fait trop souvent figure de mauvais élève. Pour cela, le ministère

de l'Education nationale a demandé aux correcteurs de valoriser les solutions exactes même incomplètes ainsi que les idées pertinentes qui seraient formulées maladroitement. Les essais et les démarches engagées, même non aboutis, devront aussi être pris en compte. Ces deux premières épreuves seront chacune notées sur 50 points, dont 5 points réservés à la présentation de la copie et à l'expression.

Une dictée au programme

La deuxième journée d'examen sera plus « littéraire ». Elle commencera par une

épreuve de 3 heures (entrecoupée d'une pause de 15 minutes au bout de la deuxième heure) pendant laquelle les élèves devront résoudre des exercices d'histoire-géographie, d'éducation morale et civique et de français. Ils seront notamment amenés à analyser des textes et des documents ainsi qu'à construire des raisonnements en s'appuyant sur des repères historiques ou géographiques. Ils devront en outre répondre à une série de questions relatives à un texte ou à une image. S'ensuivra, l'après-midi, une épreuve de (suite page 10)



2 heures dédiée au français composée d'une dictée, d'un exercice de réécriture (30 mn), puis de la rédaction d'un texte long (1 h 30). Ces deux épreuves seront, elles aussi, notées sur 50 points. Et là encore, les élèves seront jugés non seulement sur leurs compétences, mais aussi sur leur capacité à analyser les documents, à mobiliser leurs connaissances et à raisonner.

L'épreuve orale prend du galon

Autre nouveauté du brevet 2017 : l'épreuve d'histoire des arts disparaît pour laisser sa place à un nouvel oral de 15 minutes. Celui-ci sera noté sur 100 points, soit un tiers de la note de l'épreuve finale. L'élève disposera de cinq minutes pour présenter au jury composé d'au moins deux enseignants un projet interdisciplinaire qu'il aura préparé dans le cadre de ses Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ou des différents parcours que les élèves peuvent suivre tout au long de leur scolarité : le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours Avenir ou le parcours Citoyen (lire notre dossier « Parcours éducatifs » dans La Voix des Parents n° 393).

Les candidats qui le souhaitent auront la possibilité d'appuyer leur présentation par une projection de documents, par la diffusion d'un enregistrement ou par une réalisation numérique (un site Internet, par exemple). Ceux qui portent un projet lié à la thématique « Langues et cultures régionales » pourront également, s'ils le désirent, effectuer une partie de la présentation dans la langue évoquée, à condition toutefois que celle-ci soit enseignée dans l'établissement. Quant aux élèves qui se sont rendus à l'étranger



La première journée d'examen débutera par une épreuve de mathématiques de 2 heures, suivie par une épreuve d'une heure comprenant des exercices relatifs à deux matières parmi la physique-chimie, les Sciences et vie de la terre (SVT) et la technologie.

dans le cadre d'un échange pendant leur année, ils ne devront pas hésiter à promouvoir cette expérience.

Une fois la présentation terminée, l'élève devra répondre pendant 10 minutes aux questions des membres du jury qui chercheront à évaluer sa connaissance du sujet mais aussi la présentation de sa démarche et les compétences qu'il a acquises. La qualité de son expression orale ainsi que sa capacité à mener à bien des projets seront aussi prises en compte dans la note finale. Ceux qui le souhaitent pourront se présenter en groupe devant le jury, avec un maximum de trois candidats. Dans ce cas, le temps consacré à l'exposé sera porté à dix minutes et les échanges avec le jury dureront quinze minutes, chaque participant devant prendre la parole au moins une fois. Au final, chacun fera l'objet

d'une évaluation et d'une notation individuelles.

Face à de tels changements, enseignants et élèves devront s'adapter. Pour les aider à se préparer, l'Education nationale a d'ailleurs mis en ligne des « sujets zéro » que chacun peut consulter librement (2). ■

CB

Notes

1 - Langue française à l'orale et à l'écrit ; Langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; Représentations du monde et activité humaine ; Langues étrangères et régionales ; Systèmes naturels et systèmes techniques ; Langages des arts et du corps ; Formation de la personne et du citoyen ; Méthodes et outils pour apprendre.

2 - eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-sujets-zero.html.

Une remise des diplômes plus officielle

Depuis l'édition 2016, tous les collèges de France sont censés organiser au mois d'octobre une cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet. Au cours de cet événement, chaque élève recevra officiellement son diplôme des mains du chef d'établissement.

Cette cérémonie, qui se fera en présence des parents, des membres de l'équipe éducative, des élus locaux et des principaux partenaires du collège, sera aussi l'occasion de « rappeler le rôle essentiel de l'école dans la République » et de montrer aux autres élèves du collège des « modèles de réussite ».

Un séjour linguistique EF, des souvenirs pour la vie !

Contactez EF au 01 42 61 50 22
www.ef.com



Organisateurs de séjours
ou stages linguistiques - NF295
www.marque-nf.com
Certificat n° 08/00046

Offerts!
Frais d'inscription
avec le code
"Promo"



Séjours Linguistiques
De 7 à 10 ans
et de 10 à 18 ans

RÉUSSIR AVEC LE GROUPE IPESUP

BACCALAURÉAT

- Classe de Première S "Pilote" – Classes Terminales S et ES "pilotes"
- Stages intensifs pour Secondes, Premières et Terminales
- Écoles de commerce et d'ingénieurs après bac
- Encadrement de première année de Droit

HEC-ESSEC-ESCP Europe

- Prépas "pilotes" voies scientifique et économique
- Stages intensifs de révision et perfectionnement

SCIENCES PO PARIS

- En parallèle à la Première : cycle continu et cycle de stages
- En parallèle à la Terminale : stages d'été + cycle continu ou stages d'été + cycle de stages

IEP DE PROVINCE

- Classe préparatoire annuelle
- Cycle continu de novembre à mai
- Stages intensifs durant les vacances d'hiver (admission en 2^e année)
et d'hiver/printemps (admission en 1^e année)

GROUPE
ipesup

ipesup | 01 44 32 12 00 | 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
prepasup | 01 42 77 27 26 | 16 b, rue de l'Estrapade 75005 Paris
Enseignement supérieur et secondaire privé

www.ipesup.fr

QUELLES SOLUTIONS CONTRE

En 2016, pour la première fois, le nombre des décrocheurs scolaires est passé sous la barre des 100 000. Le dispositif « Reviens te former », sans être la recette miracle, n'est pas étranger à cette avancée indispensable car les jeunes sans diplôme se trouvent plus souvent au chômage de longue durée et occupent généralement des emplois précaires.

De nouvelles mesures de prévention du décrochage scolaire sont entrées en vigueur en 2016. Par exemple, les jeunes en voie de décrochage ont la possibilité de faire une pause, dans le cadre d'un stage en entreprise ou d'un service civique, puis de reprendre leur scolarité. Les recalés au bac, au brevet de technicien ou au CAP, peuvent, eux, redoubler une fois dans leur établissement, et conserver les notes égales ou supérieures à 10. Autre nouveauté : les élèves de seconde professionnelle qui estiment s'être trompés d'orientation peuvent demander à changer de voie de formation jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Les autres outils de prévention, déjà en vigueur, ont été renforcés. Ainsi, les enseignants bénéficient désormais d'une formation continue à ce sujet. Par ailleurs, le corps des psychologues de l'Éducation nationale a été créé. Les alliances éducatives, dans lesquelles les parents sont fortement impliqués, ont été expérimentées dans plusieurs académies. Les parents, aussi, ont été



Les dispositifs de rattrapage scolaire, comme ici celui de « L'École de la deuxième chance », commencent à porter leurs fruits.

mieux associés à la scolarité de leurs enfants avec La mallette des parents, un dispositif qui propose des outils pratiques pour aider les équipes éducatives dans l'organisation de débats avec les

parents sur des thématiques liées à la scolarité de leur enfant. Le site www.mallettedesparents.onisep.fr a été mis en ligne en septembre.

Parmi les autres outils de prévention, figure aussi la Semaine de la persévérance scolaire. Une opération qui met en lumière, dans chaque académie, ce qui est réalisé de positif pendant l'année et qui produit des résultats en termes « d'accrochage scolaire ». Enfin, l'accompagnement dans l'orientation scolaire et professionnelle s'améliore grâce au parcours Avenir, proposé à chaque élève de la 6^e à la terminale (Lire notre dossier Orientation, page 17).

Le droit au retour à la formation

En dépit de ce renforcement de la prévention, trop d'élèves décrochent

REPÈRE

CHIFFRES-CLÉS DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN 2016

- 98 000 décrocheurs scolaires
- 9,3 % des jeunes de 18 à 24 ans sortent du système scolaire sans diplôme
- 50 millions d'euros par an consacrés à la lutte contre le décrochage scolaire, dont 10 millions par l'Éducation nationale
- 39 micro-lycées (contre 12 en 2012)
- 12 500 bourses de 1000 euros sur les critères sociaux pour les jeunes rattracheurs âgés de 16 à 18 ans inscrits dans un parcours de retour en formation

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ?



Olivier Brunel, chef du service académique d'information et d'orientation et responsable académique de la mission de lutte contre le décrochage scolaire de l'académie de Montpellier

« Le DISPOSITIF “Reviens te FORMER” n’est PAS Le sésame ABSOLU »

« Le dispositif Reviens te former n'est qu'un élément du puzzle. Dans notre académie, 200 jeunes y ont eu recours lors de l'année scolaire 2015-2016. Ceci reste un flux modeste qui s'ajoute à d'autres flux. De plus, peu de jeunes qui nous ont contactés par ce biais étaient intéressés par un retour en formation initiale. Ils se trouvaient davantage en recherche d'emploi ou d'aide pour améliorer leurs conditions de vie. Au total, une vingtaine d'entre eux seulement se sont redirigés vers la formation. Reviens te former n'est donc pas le sésame absolu. Le système interministériel d'échange

d'informations (SIEL), lui, nous permet de repérer les présumés décrocheurs et de les interroger les uns après les autres.

En 2015-2016, nous avons recensé 1713 jeunes en décrochage dans l'académie. 1060 sont retournés en formation et la moitié d'entre eux en apprentissage. Dans le retour à la formation par les décrocheurs, c'est la formation professionnelle qui est la plus demandée, que ce soit sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti. »



encore. Ceux-là doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement, au nom du droit au retour à la formation. A cet égard, la campagne d'information Reviens te former a été lancée en mai 2015. Depuis le 3 novembre, l'Onisep prend en charge le site www.reviens-te-former.gouv.fr, qui complète les dispositifs existants : la plateforme www.mase-condechance.fr et l'application Mon orientation en ligne. De mai 2015 à début novembre 2016, 13 407 demandes ont été transférées à un conseiller à travers le formulaire de rappel du site Reviens te former et 5 586 ont donné lieu à un rendez-vous fixé avec un référent, permettant le retour en formation de 1 226 décrocheurs.

Morine, 19 ans, a décroché après une première année d'apprentissage en coiffure : « L'école me barrait vraiment et j'étais assez pressée d'entrer dans la vie active. Après la 4^e, je suis allée à la MFR (Maisons familiales rura-

les), pour essayer de trouver un employeur rapidement. J'ai effectué pas mal de stages en coiffure en 3^e mais je n'ai pas réussi à trouver un patron. Je

me suis trouvée sans rien faire, c'était déprimant. J'ai été voir la mission locale. Elle m'a dirigée vers le CIO où j'ai rencontré un conseiller qui m'a lui-même renvoyé vers la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire). Là, j'ai rencontré une dame qui m'a ensuite suivie dans tous mes stages et dans tous mes cours. Avec ma mère, ce sont les deux personnes qui m'ont beaucoup soutenue. Et maintenant, je suis sur le point d'obtenir mon CAP vente alimentaire en chocolaterie, pâtisserie, confiserie. Et je pense même continuer mes études après. »



9,3 % des jeunes de 18 à 24 ans sortent du système scolaire sans diplôme...

Un référent fidèle

Concrètement, comment fonctionne ce dispositif ? Dès qu'il se signale sur le site Reviens te former, le décrocheur est rappelé et peut demander un entretien personnalisé avec un conseiller. Le rendez-vous est généralement obtenu dans un délai de quinze (suite page 14)

jours. Ce conseiller met alors le décrocheur en relation avec un référent qui le suivra avant, pendant et après son retour en formation. Avec ce référent, le décrocheur dresse un bilan de ce qu'il a acquis à l'école et aussi en dehors, afin d'adapter son futur emploi du temps sans qu'il ait à revoir des choses déjà connues. Ensuite, le décrocheur et son référent établissent un projet professionnel personnalisé. Lorsque ce dernier est bien défini, le décrocheur est alors dirigé vers un établissement dans lequel il pourra soit commencer sa formation, soit se remettre à niveau. Le lien n'est jamais rompu avec le référent, qui soutient le décrocheur pendant toute la période de formation. Au terme de celle-ci, le référent reçoit à nouveau le décrocheur pour dresser un bilan et, éventuellement, l'aider à réussir son insertion professionnelle.

Quelles structures pour un retour en formation ?

L'Education nationale offre les structures de retour à l'école (SRE). Elles permettent la reprise d'études en lycée pour un public d'élèves décrocheurs de plus d'un an. Elles concernent un public volontaire et visent la réussite au bac général, technologique ou professionnel avec un taux de réussite moyen de 80 % des élèves présents sur les trois dernières années et une poursuite des études supérieures pour la grande majorité d'entre eux.

D'autres structures sont proposées par des partenaires. Ainsi des Ecoles de la deuxième chance (E2c) qui fournissent une offre spécifique avec des parcours de 6 mois pour une remise à niveau en fin de collège et une intégration à la fois sociale et professionnelle grâce à des périodes de stages en entreprise.

Autre choix : l'établissement public d'insertion dans l'emploi (Epide). Celui-ci accueille des décrocheurs sans qualification ni diplôme et leur propose des sessions d'une durée moyenne de 8 mois en internat, où la resocialisation est l'objectif principal.

Enfin, il existe le service militaire adapté (SMA) et le service militaire volontaire (SMV). Relevant du ministère des Outre-mer, le SMA est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle des jeunes ultramarins, de 18 à 25 ans, éloignés du marché de l'emploi. Le SMV, lui, s'inspire de cette initiative et sera expérimenté jusqu'à l'automne

2017. Il s'agit de proposer aux jeunes un parcours d'insertion vers l'emploi, de 6 à 12 mois, avec une compensation financière à hauteur de 313 euros par mois, au sein d'unités militaires spécifiques. ■
PK



En dépit de mesures de prévention, chaque année de nombreux jeunes décrochent du système éducatif et de formation. « Reviens te former » a justement pour objectif de ramener ces jeunes vers une formation diplômante et/ou professionnelle.



Alan, 16 ans, prépare un CAP peintre-applicateur de revêtements

« La classe-relais m'a permis de faire des stages »

« L'école ne me plaisait pas, je n'arrivais pas à tenir une journée sur ma chaise. Quand je me faisais virer du collège, mes parents ne me disaient rien. Les autres enfants se faisaient engueuler, pas moi... Alors, quand j'étais renvoyé du collège, j'étais content. J'étais chez moi, en vacances. Si bien qu'au bout d'un moment, la CPE ne voulait même plus me virer... Je suis allée en classe-relais. Elle m'a permis de faire un CAP. Je n'aurais pas cherché par moi-même. La classe-relais m'a permis de faire des stages, de tester le

domaine dans lequel je voulais être, et je suis content maintenant qu'elle ait été là pour moi.

Au début, je voulais devenir éducateur sportif mais il fallait avoir le bac. Je n'avais pas un assez bon niveau scolaire pour cela. J'ai donc choisi quelque chose de plus abordable pour moi, et que j'aime : la peinture. Je me dis qu'il faut que je travaille, j'essaie de m'accrocher au maximum... Avant, je n'avais pas de but. Maintenant, mon but c'est d'obtenir le CAP. »

PARENTS D'ÉLÈVES : MODE D'EMPLOI

FICHE N° 39

PAI : PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Diabète, allergie alimentaire, asthme, épilepsie... En fonction de sa pathologie, un élève peut bénéficier d'aménagements spécifiques afin de ne pas le pénaliser dans sa scolarité. C'est là tout l'objet du PAI, Projet d'accueil individualisé.

A l'angoisse liée à la maladie de son enfant peut s'ajouter légitimement pour les parents la crainte de sa prise en charge par l'école ou l'établissement scolaire. Comme le précise le docteur Gentil, conseiller technique à l'Inspection académique de Seine-Saint-Denis, « *l'accueil à l'école des enfants porteurs de maladies chroniques ou de handicap a amené l'Education nationale à apporter un cadre réglementaire permettant de faciliter la scolarisation de ces enfants, de poursuivre leur traitement ou leur régime alimentaire pendant le temps scolaire et d'assurer leur sécurité, y compris dans les situations d'urgence.* » Ce cadre réglementaire porte un nom : le PAI, projet d'accueil individualisé.

Son objectif ? Définir les modalités particulières de la vie quotidienne à l'école et fixer les conditions d'intervention des différents partenaires. En résumé, tout organiser pour que le quotidien de l'enfant à l'école soit semblable à celui des autres élèves.

Concrètement, c'est à la famille, en lien avec le médecin traitant, qu'il revient de demander la mise en place d'un PAI auprès du directeur d'école ou du chef d'établissement dans le secondaire. Un document écrit sera ensuite rédigé qui organisera pour le cas précis de l'enfant la conduite à tenir en situation d'urgence, les adaptations du régime et de l'environnement éventuellement nécessaires, les aménagements de la



La mise en œuvre du PAI est actuellement définie par la circulaire interministérielle n° 2003-135 du 8 septembre 2003 : « *Accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période* »

scolarité et des examens ainsi que les soins possiblement effectués sur les lieux de scolarisation.

Le cas des allergies alimentaires

Un enfant asthmatique pourra ainsi bénéficier d'aménagements particuliers pour les cours de sport et avoir avec lui (ou l'enseignant) un bronchodilatateur mimétique à utiliser en cas de crise. Un autre, qui souffre de diabète, pourra même, si besoin, s'auto-injecter l'insuline, ce qui rend quasi transparente sa pathologie...

Quant à ceux, de plus en plus nombreux, qui sont touchés par une allergie alimentaire, il doit être fait en sorte de leur proposer des menus adaptés. Dans les cas les plus complexes, les parents peuvent remettre à leur enfant un panier-repas, dont le contenu est généralement réchauffé à part.

Pour une première demande (entrée en maternelle), il importe de le faire suffisamment tôt dans l'année en prévision de la rentrée scolaire. La famille doit accompagner sa demande de la prescription du médecin qui suit les allergies de l'enfant, indiquant ses besoins spécifiques et le protocole d'intervention d'urgence, et d'un bilan allergologique complet et récent. ■

DES DISPOSITIFS ADAPTÉS À TOUTES LES SITUATIONS

Outre le PAI, l'école propose des dispositifs adaptés aux besoins spécifiques des élèves, que ce soit en matière d'accompagnement et de soutien scolaire, avec le PAP, plan d'accompagnement personnalisé et le PPRE, programme personnalisé de réussite éducative, ainsi que pour tout ce qui concerne le handicap, grâce au PPS, projet personnalisé de scolarisation. Point commun de tous ces outils : une définition individualisée où la famille est partie prenante avec les différents acteurs éducatifs.

Dans tous les cas, que ce soit pour le PAI ou pour tous ces autres dispositifs prévoyant des actions pédagogiques et éducatives particulières, n'hésitez pas à faire appel aux représentants de votre APE, qui sauront utilement vous guider et vous accompagner dans les différentes démarches à accomplir.

3 conseils Galien
pour réussir son
concours !

groupe
galien

GALIEN, LA SEULE PRÉPA QUI VOUS APPREND À APPRENDRE.

Le spécialiste de la préparation
aux concours !



PACES



PARAMÉDICAUX



SOCIAUX



ASSISTER À TOUS
LES COURS

1

Une erreur courante est de penser que l'on n'a pas besoin d'aller en amphi si on a le poly du cours. **Assister au cours vous permet de hiérarchiser l'information, de cerner les points sur lesquels insiste l'enseignant et donc de mieux retenir.**



REPRENDRE SON
COURS RÉGULIÈREMENT

2

Il faut reprendre une information entre 3 et 6 fois pour la retenir durablement, par exemple 3 jours après l'avoir vu en amphi, puis une semaine après, puis en espaçant les intervalles en la revoyant ensuite tous les mois.

Le numérique est un atout pour favoriser la reprise des notions clés, le Cours Galien propose une plateforme à ses étudiants, avec de nombreux quiz issus des annales du concours et classés par thématique.



SE TESTER ET ÊTRE
ACTIF DANS SON
APPRENTISSAGE

3

C'est la mémoire de travail, qui est une mémoire à court terme, qui est sollicitée lorsque l'on relit son cours, et non la mémoire à long terme. L'entraînement permet de mieux retenir les informations, sur le long terme.

Pour favoriser cette mémorisation active, le Cours Galien propose à ses étudiants de multiples supports d'entraînement : annales et quiz en ligne, pour leur permettre de s'entraîner jusqu'au concours.

20 centres de formation sur toute la France : Aix-En-Provence, Amiens, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Reims, Rennes, Saint-Étienne, Strasbourg

www.cours-galien.fr

Établissement d'enseignement privé déclaré auprès du Rectorat

L'ORIENTATION, UN CHEMIN AU LONG COURS

Sur quelle voie s'engager à la fin de la 3^e ? En fin de seconde, comment choisir entre la voie technologique ou générale ? Comment s'y retrouver parmi le large panel de formations post-bac ? Autant de questions qui se posent tout au long du parcours d'un élève. Pour bien préparer son orientation, différents outils sont à sa disposition, déployés par l'Education nationale et par de nombreux acteurs de l'orientation. Souvent source de stress pour les parents, l'orientation est un parcours au long cours, a fortiori aujourd'hui, où rares sont ceux qui font carrière au même poste et dans la même entreprise, la formation étant un droit tout au long de la vie ! Dans ce dédale de l'orientation, de nombreuses options existent, avec des voies professionnelles, des formations généralistes, d'autres prodiguées en alternance... L'avantage de ce large panel tient aux nombreuses passerelles créées chaque année entre ces différents chemins ! Chaque jeune peut ainsi construire un parcours individualisé, en fonction de son projet professionnel, de ses capacités... Parcours qui pourra évoluer au gré des opportunités créées lors des stages comme des rencontres professionnelles.

EP





témoignage

« La voie la plus adaptée à mon ambition comme à ma personnalité ! »

« Dans le cadre de mon BTS Management des Unités Commerciales, j'ai pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé concernant mon orientation scolaire post-BTS. Etant indécise, l'accompagnement par une COP m'a permis de prendre connaissance des opportunités de poursuites d'études qui s'offraient à moi. Et ma décision d'intégrer une école de commerce m'est alors apparue comme la voie la plus adaptée tant à mon ambition, qu'à ma personnalité ! »

Pauline Hesse, lycéenne en Terminale ST2S au lycée Georges de la Tour à Metz

Quelles études pour quel avenir ? La question de l'orientation reste souvent complexe... Tous les professionnels s'accordent néanmoins à rappeler combien il est important de commencer le plus tôt possible à construire son projet, en s'aidant des nombreux outils à la disposition des jeunes et de leurs familles.

Dès la classe de 3^e, les élèves doivent amorcer un premier virage afin de choisir entre voie générale et technologique ou voie professionnelle. Cette dernière offre deux choix : le CAP, qui conduit à un métier précis, et la seconde professionnelle, qui prépare l'élève en trois ans au bac professionnel, après lequel il pourra poursuivre jusqu'en BTS, IUT, licence professionnelle, voire intégrer une école d'ingénieur !

En orientation, tous les chemins sont possibles, dès lors que la motivation et les résultats sont au rendez-vous. « Il faut anticiper en 3^e, dès que l'on voit que le jeune a du mal à avoir de bonnes notes, pour commencer à envisager une orientation vers le CAP ou vers une seconde professionnelle. J'explique bien les exigences de la filière générale, puis la différence entre CAP et seconde professionnelle et j'imprime la liste des formations afin de vérifier si l'une des filières pourrait lui convenir. Souvent c'est un facteur déclenchant pour l'élève, qui donne un coup d'accélérateur au 3^e trimestre. D'autres, au contraire, sont pas-

sionnés par la pâtisserie par exemple, et ce sont leurs parents qui veulent que leur enfant reste dans la voie générale ! », relate Sophie Laborde-Balen, qui a fondé le réseau d'orientation scolaire Tonavenir.net suite aux manques de réponses pratiques aux questions de ses propres enfants. Pour cette conseillère d'orientation, la principale erreur des familles consiste à « se tromper entre ce que l'élève est capable de faire et ce que l'élève souhaite faire ! L'orientation est très affective, les parents se projettent ».

Se faire accompagner par un professionnel

L'orientation étant également pour les familles « source d'anxiété », comme en témoigne Anne-Marie d'Argentré (lire en encadré page 20), il s'avère judicieux de bénéficier du regard neutre d'une tierce personne. Et tous les professionnels s'accordent à rappeler combien il est important de commencer le plus tôt possible à construire son projet, en s'aidant des nombreux outils à disposition (suite page 20)

Christelle Ménard, directrice du SUIO (service universitaire d'information et d'orientation) d'Angers (49), a répondu avec toute son équipe de conseillers d'orientation psychologues (COP) à nos questions

INTERVIEW

« ARRÊTONS DE PENSER QUE LE CHOIX POST-BAC EST DÉFINITIF ! »

Quels conseils donner à un jeune pour bien s'orienter après le bac ?

Il est tout d'abord important que le jeune s'interroge sur ce qu'il aime faire au lycée ou hors du lycée, qu'il définisse ses envies, son rêve mais également ce qu'il ne veut pas faire. Nous lui conseillons de prendre rendez-vous avec un COP de son lycée, du CIO ou du SUIO. Le COP définira avec lui la stratégie la plus pertinente à mettre en place sur APB pour bien réussir son entrée dans le supérieur. Nous conseillons également aux jeunes de première de profiter des salons de l'orientation (lire en encadré page 20) pour découvrir le spectre des possibles et des portes ouvertes pour poser toutes les questions concernant la formation, les compétences requises, l'insertion professionnelle...

Comment peuvent-ils construire un projet professionnel et choisir un métier qui va leur correspondre ?

Le jeune a le droit de ne pas savoir lors de son entrée à l'université, par exemple. En effet, la licence reste relativement généraliste les deux premières années. L'étudiant doit durant sa licence travailler sur son 3PE (Projet Professionnel Personnel de l'Étudiant) afin de construire son projet. Il sera alors accompagné d'un enseignant référent et des COP du SUIO-IP pour l'aider dans sa démarche. Il pourra s'aider des interventions de plus en plus nombreuses de professionnels et des stages. Nous devons arrêter de penser que l'avenir professionnel se définit systématiquement après le bac, que le choix après bac est définitif. L'université travaille donc non seulement sur l'apprentissage des savoirs disciplinaires mais aussi sur le développement des « soft skills » (savoir être) et les méthodes de travail et d'analyse (savoir faire).

Comment savoir si le jeune doit s'engager sur des études courtes ou longues ?

Il n'est pas nécessaire de demander aux jeunes de choisir. Beaucoup d'étudiants de DUT continuent en licence (souvent en licence pro). Inversement, des étudiants de

licence peuvent se

professionnaliser en 3^e année en s'orientant vers une licence pro et non un master.

Quels sont les secteurs porteurs et le jeune doit-il choisir son orientation en fonction de ce marché ?

Actuellement, les profils numérique, informatique, électronique, mathématique (statistique, big data) sont très recherchés. Mais de nombreux métiers de demain n'existent pas encore. Laissons nos jeunes les inventer. Le désir d'entreprendre des jeunes de 18 à 25 ans est en croissance depuis 12 ans : 24 % de nos jeunes sont tentés par l'aventure de l'entrepreneuriat. L'ambition de l'université d'Angers est de favoriser le passage de cette tentation à l'action. L'entrepreneuriat doit aussi être envisagé, et de plus en plus tôt dans le cursus, comme une autre voie d'insertion professionnelle choisie et réussie. L'étudiant a ainsi la possibilité pendant ses études de s'informer, de rencontrer des entrepreneurs, de tester ses idées, ses potentialités ou son projet de création d'entreprise. L'université d'Angers accompagne ses étudiants entrepreneurs, qui sont aussi de véritables défricheurs des nouvelles tendances du marché de l'emploi.

Quels sont les principaux critères à regarder pour choisir une formation ?

Il faut se renseigner sur le programme, les modalités de sélection dans la formation, les débouchés (emploi ou poursuite d'études possible) et les méthodes d'enseignement. Pour ce faire, il peut consulter les sites internet des écoles et des sites généralistes (Onisep, lesmetiers.net, CIDJ, Diplodata, Vocasciences...). Mais il faut aussi questionner ses propres affinités. Un étudiant brillera toujours davantage dans une formation qu'il a choisie et construira plus efficacement son projet personnel s'il y trouve un intérêt concret !





Anne-Marie d'Argentré s'est rendue au salon Studyrama d'Angers avec son fils Loïc, élève en Terminale S, afin de l'aider dans ses choix d'orientation. Témoignage.

« AUX PORTES OUVERTES, ON GLANE DES INFORMATIONS CLÉS QUI NE SONT PAS DANS LES PLAQUETTES DES ÉCOLES ! »

« Mère de trois enfants, pour mes deux aînés les choix d'orientation s'étaient faits facilement, ma fille visant médecine depuis la 5^e, elle a eu la chance de passer le cap de la première année en deux ans et poursuit actuellement ses études. C'était un choix unique et réfléchi. Benjamin, mon fils cadet, s'est lui intéressé aux écoles d'ingénieur ; nous avons fait les journées portes ouvertes (JPO) des écoles qui lui ont permis de choisir sa spécialité : électronique biomédicale.

Se déplacer sur ces JPO donne vraiment beaucoup d'informations complémentaires. Cela permet de vérifier les spécialités proposées, de visiter l'école, les laboratoires, de discuter avec les élèves, de sonder l'ambiance... et de demander également le niveau requis en maths, physique-chimie pour bien postuler sur le portail APB. Ce sont des

informations qu'on ne trouve pas dans une plaquette !

Un regard extérieur bénéfique

Pour mon fils Loïc, au profil plus polyvalent, j'ai fait appel à un coach en orientation car il s'intéresse à l'audiovisuel comme au dessin, aux sciences... Ce coach, qui travaille avec lui à l'aide de tests d'orientation et d'entretiens approfondis, permet de bénéficier d'un regard extérieur, qui n'est pas seulement celui des parents, souvent inquiet et qui a tendance à influencer sur la voie à choisir.

Nous sommes aujourd'hui au salon Studyrama d'Angers où nous avons pu rencontrer des responsables de prépas scientifiques et d'écoles d'ingénieur. Nous ferons ensuite les JPO pour continuer à affiner son projet ! J'essaie surtout de ne pas lui faire porter trop d'anxiété ! »



Bien informé, Bien orienté !

Profitez des nombreux salons d'information sur l'orientation et les métiers organisés par www.studyrama.com et letudiant.fr ainsi que des nombreuses journées portes ouvertes (JPO) des établissements. Sans oublier les initiatives locales menées par des associations. Un exemple : dans le Vaucluse, à Avignon, l'AFFC, Association forum formation carrières, organise chaque année (le dernier samedi du mois de janvier – le 28 janvier en 2017) une manifestation « Rencontres après bac », qui réunit quelque 130 exposants qui viennent présenter pas moins de 450 formations.

D'autres ressources sont précieuses en matière d'orientation :

- Le service public de l'orientation : orientation-pour-tous.fr et au 0811 70 39 39.
- monorientationenligne.fr et aussi par téléphone, où un conseiller répond au 01 7777 12 25, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.
- L'Onisep. Cet organisme public met à disposition des documents d'information dans les CIO (centres d'information et d'orientation) et sur son site internet : onisep.fr.
- Le CIDJ, Centre d'Information et documentation jeunesse, informe sur tous les secteurs pros : métiers, études, stages... www.cidj.com.
- Les CARIF OREF, Centre animation ressources d'information sur la formation / Observatoire régional emploi formation : intercariforef.org.

comme au CIO, au CIDJ et d'être accompagné dans cette réflexion par des conseillers d'orientation psychologues (COP). Le rôle de ces COP a été renforcé depuis la mise en place l'an passé pour les élèves de la 6^e à la terminale, du parcours Avenir (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel). Ce parcours, qui a pour objectif de découvrir le monde du travail tout en élaborant un projet d'orientation, s'appuie sur ces COP, qui conduisent, avec le professeur principal, des entretiens personnalisés avec l'élève et sa famille, à chaque fin de cycle (en 3^e, 1^{re} et terminale).

Ce dispositif, déployé par l'Education nationale dont les ambitions sont louables, est parfois limité par le nombre de COP exerçant pour plusieurs établissements. Pour Sophie Laborde-Balen, ce système est perfectible : « D'une part, les COP sont souvent en sous-effectif pour dispenser des conseils sur mesure et personnalisés à tous les jeunes. D'autre part, il ne relève pas des compétences des professeurs de connaître les filières. Légitimement leur avis académique se base essentiellement sur les notes. Notre expérience (suite page 22)

STAGES
D'ANGLAIS
A PARIS ET SEVRES

Publi-Communiqué

S'EXPRIMER EN ANGLAIS :
L'IMPORTANCE DE LA CONFIANCE SOI

S'exprimer en anglais...

Être capable de communiquer dans une langue étrangère favorise l'ouverture vers l'autre et facilite la mobilité internationale pour les études et, plus tard, le travail. Parler une langue étrangère est une des compétences les plus difficiles car on se sent exposé. Il faut donc créer des activités interactives et stimulantes en groupe ou binôme pour faciliter la prise de parole, telles que des jeux de rôles, questionnaires, projets de travail, etc. La pratique de l'oral est essentielle dans l'apprentissage d'une langue, afin que les élèves se sentent à l'aise pour s'exprimer dans la langue de Shakespeare.

... en mettant l'accent
sur la prononciation...

Un des aspects fondamentaux de cette approche est le travail approfondi autour de la prononciation, au niveau

de l'accentuation du mot, la mélodie de la phrase et l'intonation de l'énoncé. Les cours intensifs, pendant les vacances scolaires par exemple, sont une excellente opportunité pour les collégiens et lycéens d'être exposés à la sonorité de la langue anglaise à travers sa littérature. Le développement du vocabulaire, l'acquisition d'expressions idiomatiques et la maîtrise de la structure de la phrase sont des outils indispensables à cette fin.

Un des objectifs de ce genre de cours est d'amener les élèves à préparer un spectacle de fin de stage, basé sur des œuvres littéraires, en mettant l'accent sur la compréhension et l'expression orale. Donner les moyens de s'exprimer en public oblige les élèves à prendre en compte le rôle fondamental de la prononciation pour se faire comprendre et communiquer un message précis.



Nayr Ibrahim, Directrice des sections
Enfants / Adolescents et Bilingue au British Council.

... tout en développant
la confiance en soi.

Cet accent mis sur la pratique de l'oral dans un environnement sécurisé, stimulant et favorisant l'autonomie et l'autoréflexion, aide l'élève à développer la confiance en soi. Il est essentiel d'encourager l'expression des opinions, la communication fluide, le débat, tout en guidant la classe vers une bonne maîtrise de la grammaire. Comme nous l'a rapporté un de nos élèves : "J'ai adoré cette semaine parce que j'ai perdu la peur de parler en anglais".

« Une RÉORIENTATION RÉUSSIE »

En 2^e année de BTS de communication, mon fils Romain souhaitait se réorienter mais était dans le doute quant au choix de la filière. Nous avons fait appel à une conseillère d'orientation psychologue sur la recommandation d'une amie et ses conseils judicieux et avisés ont permis à Romain d'y voir plus clair. Il a finalement opté pour rejoindre une ESC via les concours Passerelle et va bientôt intégrer le BBA international de Sup de Co

La Rochelle !

Joëlle Boyer,

Bussy-Saint-Georges (77)

nous montre que dans l'accompagnement des élèves, il est peu fait cas de l'adéquation entre le profil du jeune et la voie qu'il a choisie », précise la conseillère. Un constat appuyé par les données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : parmi les 52 % d'étudiants de première année d'université qui ne passent pas en 2^e année, 30 % redoublent, 16 % se réorientent et 6 % abandonnent.

De nombreuses passerelles

Pour autant, « il n'y a pas d'échec en orientation : seulement des ajustements et bifurcations ! » rappelle Michel Quéré, directeur de l'Onisep, qui propose un outil Folios en complément de ce parcours Avenir (lire son interview page 24). En cas de difficulté, il faut réagir le plus rapidement possible pour se réorienter, grâce aux nombreuses passerelles existantes. « Nous regardons si c'est la filière ou le



Pour postuler à une formation de l'enseignement supérieur, un passage obligé : la procédure APB (lire ci-dessous).

domaine qui n'a pas convenu. Si, par exemple, c'est la filière universitaire pour laquelle le jeune n'était pas assez autonome, on regarde les formations en BTS, DUT (...). Si c'est le domaine (la matière), on cherche une autre voie et un établissement avec une rentrée décalée en janvier, ou bien l'on émet de nouveaux vœux sur APB », détaille Sophie Laborde-Balen.

L'important est de dédramatiser pour les familles ; « on ne décide pas de toute sa vie à

PORTAIL Admission Post-Bac (APB) : LE MODE D'EMPLOI

Leur bac en poche, les élèves peuvent étudier à l'université de la licence (bac + 3) jusqu'au doctorat (bac + 8) ou privilégier des filières courtes (BTS, DUT), des classes préparatoires aux grandes écoles de commerce, d'ingénieurs, ou encore opter pour des écoles à prépa intégrées et de nombreuses autres écoles spécialisées...

Les lycéens de terminale peuvent saisir jusqu'à 24 vœux de formation (12 par filière) sur le portail des admissions post-bac www.admission-postbac.fr à partir du 20 janvier jusqu'au 20 mars 2017. Attention, au-delà de cette date, vous ne pourrez plus ajouter de vœux. Évitez d'attendre le dernier moment pour vous connecter du fait des risques élevés de surcharge des serveurs ! « Pour le classement des vœux, seul compte le souhait du jeune. On doit mettre ce que l'on veut en premier. Car s'il met en premier vœu une filière non sélective, il sera automatiquement pris », conseille Christelle Ménard, du CIO d'Angers. Attention à prendre en compte tous les critères avant d'émettre vos vœux. « Il faut choisir selon ses envies... et aussi la réalité de ses bulletins de notes pour cibler par exemple, la classe préparatoire du niveau adéquat, complète Sophie Laborde-Balen. Et il faut être vigilant sur ses capacités à vivre seul, loin de ses amis (...) et se

mettre dans chaque configuration pour être certain que si son premier vœu est accepté il trouve ça vraiment génial ! ». N'hésitez pas à anticiper vos choix, dès la classe de première, en fréquentant les salons d'orientation et les journées portes ouvertes.

BON À SAVOIR : Depuis 2016, tous les futurs bacheliers doivent obligatoirement commencer la saisie de leurs vœux par une licence libre de leur académie. L'objectif : avoir au moins ce vœu accepté et ne pas se retrouver sans affectation. Pour toute demande de Licence 1 à « capacité limitée » ou encore « en tension », (pastilles jaunes et bleues) en Ile de France, le candidat doit obligatoirement émettre au moins 5 vœux supplémentaires de L1. Attention : il ne s'agit pas d'un simple conseil : si vous ne faites pas 6 vœux, l'algorithme d'APB fera passer votre candidature après les bacheliers ayant fait au moins 6 vœux.

CONTESTER UNE DÉCISION D'ORIENTATION

En cas de désaccord avec la proposition d'orientation du conseil de classe, vous pouvez faire appel.

1. Première étape : prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour un entretien, et préparez votre argumentaire. S'il refuse de vous recevoir, c'est une cause d'annulation de la décision d'orientation.

2. Si ce rendez-vous se solde par un échec, vous pouvez saisir la commission d'appel* dans un délai de 3 jours ouvrables à compter de la réception de la notification de la décision du chef d'établissement. Vous ne serez entendu que si vous en formulez la demande par écrit (notifiée et signée) avec la mention des motivations qui l'ont fondée.

Vous devez préparer votre audition devant la commission d'appel en venant avec un dossier complet. Contactez les représentants de votre APE PEEP pour vous conseiller ; ceux-ci pourront vous accompagner dans votre démarche.

Conseils : insister

- sur les faits objectifs ayant empêché l'enfant d'être performant : maladie, problèmes familiaux, etc. ;
- sur les éventuels manquements de l'établissement : nombre insuffisant de contrôles, échanges difficiles

avec le chef d'établissement et/ou le professeur principal, absences de professeurs non remplacés, etc. ;

- sur les éventuelles irrégularités de la décision d'orientation : absence de motivation, ou absence de rendez-vous avec le chef d'établissement, etc.

3. Si la famille n'est toujours pas satisfaite du verdict de la commission d'appel, elle peut alors saisir le tribunal administratif. Le juge n'examinera pas le dossier de l'élève mais vérifiera qu'il n'y ait pas d'erreurs manifestes de droit dans le dossier.

Bon à savoir : Les établissements n'ont pas le droit de refuser un redoublement aux élèves de 6^e, 3^e et seconde si la famille n'est pas d'accord avec l'orientation proposée.

Pour aller plus loin : « Le Guide Piau : les droits des élèves et des parents d'élèves », par Valérie Piau, avocate en droit de l'éducation (Editions de l'Étudiant).

* Les taux d'appel obtenant gain de cause atteignent un peu plus de la moitié des cas (51 % en troisième, idem en seconde selon les statistiques du ministère).

18 ans ! » rappelle Christelle Ménard, directrice du SUIO d'Angers (lire son interview en encadré page 19). Il faut prendre le temps d'analyser son parcours et de construire un nouveau projet avant de faire de nouvelles candidatures, en se déplaçant sur les salons, les journées portes ouvertes. En outre, il est judicieux de mener des enquêtes « métier » en interrogeant ses proches comme des professionnels concernant la voie envisagée. Le SUIO d'Angers propose le dispositif Transver'Sup. « Ce dispositif intègre un accompagnement individuel à la définition de projet, des ateliers sur le thème « préparer son changement d'orientation » et des mini-stages de découverte en entreprise pour définir un nouveau projet », détaille Christelle Ménard.

La clé de l'orientation réside avant tout dans le dialogue. « Ce n'est pas un sujet tabou, il faut être proactif, en parler avec ses proches, professeurs (...) et rencontrer des professionnels de l'orientation ! Il ne faut pas subir son parcours scolaire... en remettant à plus tard la construction de son orientation », conclut Michel Quéré. ■



Quel métier plus tard ? A cette interrogation partagée par de nombreux jeunes, deux pistes parmi d'autres : Lesmetiers.net, un site qui présente plus de 400 fiches métiers avec vidéos et formations pour y accéder ; et la Cité des métiers : (universcience.fr/fr/cite-des-metiers), un portail complet d'orientation et deux sites physiques d'accueil pour des informations et conseils sans rendez-vous à Paris (Cité des Sciences et de l'Industrie) et à Marseille.

Grand Témoin

MICHEL QUÉRÉ

« IL N'Y A PAS D'ERREUR en ORIENTATION, SEULEMENT DES AJUSTEMENTS ! »

Comment l'Onisep aide-t-il les jeunes et leur famille dans leurs choix d'orientation ?

Opérateur de l'Education Nationale, nous travaillons en étroite interaction avec le monde éducatif, les établissements et leurs acteurs afin d'être au plus près des jeunes dans la classe, faire vivre leurs projets d'orientation, parcours scolaires puis d'insertion. Nous les aidons par le biais des guides Onisep distribués gratuitement à tous les élèves aux moments clés : après la 3^e, la 2^e et après le bac. Nous préservons ce format papier, plus facile à prendre en main pour étayer la discussion du jeune avec ses parents, professeurs (...) que devant un écran. Si nous sommes engagés dans la transition numérique, le portail onisep.fr permettant une recherche fine, les deux formats restent complémentaires et indispensables.

Nous complétons cette offre par des collections, dont Parcours, qui permet d'approfondir leur réflexion vers un secteur, un métier. Et nous sommes organisateurs de salons et forums, qui ont pris une place importante dans la manière dont le jeune construit et mûrit son orientation au moment clé du début-fin d'année civile.

Vous avez ouvert cet été sur www.onisep.fr un nouvel espace dédié aux parents...

Cet espace partagé est le fruit d'un travail de co-construction avec les associations des parents d'élèves, pour donner des clés aux familles afin qu'elles appréhendent mieux l'organisation du système éducatif, les formations, les dispositifs de suivi et d'accompagnement... Le choix d'entrée par niveau est important, car on ne se pose pas les mêmes questions au collège qu'au lycée !

De même, les vidéos pédagogiques expliquent l'école à différents niveaux et dans plusieurs langues, afin de lever les inquiétudes des parents.

Enfin, la « foire aux questions » qui balaye leurs principales interrogations, permet d'avoir une réponse courte ou plus complète avec des références aux textes.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune pour bien s'orienter ?

L'orientation se construit dans le temps, et n'est pas déterministe. Il faut donc commencer tôt, sensibiliser dès le collège les jeunes pour qu'ils débutent une réflexion... puis qu'ils ne l'arrêtent plus ! A l'appui du parcours Avenir, l'application Folios permet de conserver les traces de leurs apprentissages, de leurs expériences. Il faut qu'ils apprennent à bien se connaître, pour pouvoir se projeter.

Puis il faut dialoguer, ce n'est pas un sujet tabou, il faut être proactif, en parler avec ses proches, professeurs (...), ne pas hésiter à passer la porte des CIO et rencontrer des professionnels de l'orientation ! Il ne faut pas subir son parcours scolaire en remettant à plus tard la construction de son orientation. Il faut choisir dans quel domaine on veut se situer, puis avancer peu à peu au fil des découvertes, stages, rencontres.

Ensuite, il y a des passerelles tout au long de sa vie pour changer de trajectoire ! Il n'y a pas d'échec en orientation : seulement des ajustements et des bifurcations !



Michel Quéré, directeur de l'ONISEP, Office national d'information sur les enseignements et les professions.



BIOGRAPHIE

Directeur de l'Onisep depuis le 31 mai 2016, Michel Quéré est docteur en sciences économiques, docteur en urbanisme et directeur de recherche au CNRS. Recteur de l'académie de Rennes de 2013 à 2016, Michel Quéré a dirigé la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) au ministère de l'Éducation nationale de 2009 à 2013, et le Céreq (Centre d'études et de recherche sur les qualifications) de 2006 à 2009.

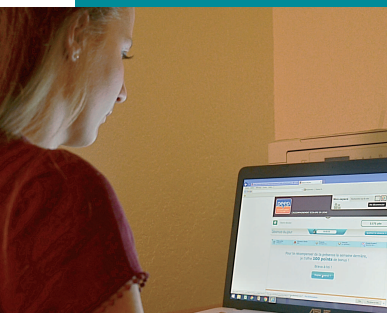
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE PEEP : UN SERVICE À DÉCOUVRIR !

Par manque de temps ou de connaissances pour aider son enfant dans ses devoirs, pour lui donner un coup de pouce afin d'améliorer ses résultats, pour palier l'absentéisme des enseignants et ne pas prendre de retard dans le programme... Nombreuses sont les raisons qui peuvent amener les parents à souscrire à un service d'accompagnement scolaire pour leurs enfants. La Peep propose aujourd'hui cette solution.

Nehla, collégienne à Bourgoin-Jallieu, et Maelle, lycéenne à Dax, utilisent cet accompagnement scolaire en ligne depuis la rentrée. Elles nous livrent leurs impressions. Et leurs parents leurs points de vue !



Maelle Quévédo, élève de 1^{re} S au lycée de Borda, à Dax (Landes)



« Je trouve le service simple d'utilisation, c'est très clair. J'aime beaucoup la séance du jour qui propose un programme avec des questions sur plusieurs matières. Et quand j'ai un devoir maison par exemple et qu'il me faut de l'aide, j'utilise le tutorat en ligne. En résumé, pour moi, cet

accompagnement est très complet avec diverses méthodes de travail ».

Témoignage de la maman de Maelle

« Nous avons souscrit au service Peep accompagnement scolaire il y a deux mois. Maelle n'est pas en grande difficulté scolaire mais je pense qu'en maths, en 1^{re} S, il fallait qu'elle apprenne bien les bases et ne prenne pas de retard. L'avantage du service est qu'il propose plusieurs moyens de contact (mail, visio-conférence...) et les supports de soutien sont variés. Par exemple, elle transmet par mail ses devoirs de maths et les fait vérifier, cela lui permet de corriger ses erreurs, de progresser. Autre avantage du service : il est très simple d'utilisation et adapté aux jeunes. »

TUTORAT, MODE D'EMPLOI

Le tutorat en ligne est un soutien direct apporté par de véritables enseignants par chat, audio ou visioconférence tous les soirs de la semaine et le dimanche de 17h à 20h. Retrouvez notre interview d'**Andréa Ferreira, en charge du tutorat au service Peep Accompagnement scolaire**, sur notre site www.lavoixdesparents.com.

Nehla El Messaoudi, élève de 5^e au collège Salvador Allende, à Bourgoin-Jallieu (Isère)

« J'utilise le service d'accompagnement scolaire de la Peep depuis la rentrée. Je me connecte au minimum deux fois par semaine. C'est simple d'utilisation, tout est bien expliqué et le site est très bien fait ! J'apprécie beaucoup les exercices et les tests, et surtout les leçons. Grâce à cela, je pense avoir fait des progrès dans de nombreuses matières, notamment en français, anglais, maths, histoire, allemand, et surtout en physique-chimie. »

Interview de la maman de Nehla

Pourquoi avez-vous choisi pour Nehla de souscrire à un service de soutien 100 % internet et non pas recourir à des cours de soutien classique, tels les cours à domicile ?

J'ai sélectionné l'aide en ligne via internet qui me paraît être la solution la plus pratique pour les aides aux devoirs. Le gain temps est primordial pour tous contrairement à une aide à domicile qui demande de l'organisation.

Après quelque temps d'utilisation par Nehla, de votre point de vue, la souscription à ce service a-t-elle été positive ?

Je pense effectivement que la souscription à ce service a eu un effet bénéfique sur l'organisation du travail de Nehla ainsi que sur sa

façon de travailler. Nehla est plus motivée à travailler qu'auparavant.

Quant au site en lui-même, j'ai remarqué que la navigation dans les différentes rubriques était simple d'utilisation.

Pour en savoir plus sur le service d'accompagnement scolaire Peep, rendez-vous sur www.peep.educlever.com.

CÉRÉMONIE DES 90 ANS DE LA FÉDÉRATION PEEP



La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem a délivré par vidéo un message de félicitations pour les 90 ans de la Peep.

Le 25 novembre dernier, la Peep a célébré le 90^e anniversaire du mouvement. Valérie Marty, présidente nationale, a rappelé dans son discours les grandes étapes qui ont permis à la Peep de se développer pour être aujourd'hui un interlocuteur essentiel au sein de la communauté éducative, de l'échelon local au niveau national. Aujourd'hui, la Peep compte plus que jamais être une force de propositions : « accentuer notre poids dans le débat public, afin de ne pas subir les réformes. Notre voix doit peser plus fortement dans les décisions politiques », a souligné Valérie Marty. Et la présidente de la Peep d'annoncer à l'occasion de ce 90^e anniversaire le lancement d'une plateforme participative de propositions pour améliorer l'École, à l'intention des candidats à l'élection présidentielle de 2017.



Concrètement, les adhérents sont appelés à commenter et à faire de nouvelles propositions... Des propositions qui se déclinent en deux grands volets : d'une part « La place de l'élève dans la société » (une école des savoirs fondamentaux, bienveillante, qui forme les citoyens, qui prépare au monde professionnel...), et, d'autre part « La place des parents dans l'école ».

Valérie Marty, présidente nationale de la Peep.

La PEEP au salon de l'ÉDUCATION



Comme chaque année, la Peep était naturellement présente au Salon européen de l'éducation, mi-novembre à Paris. Pendant trois jours, le stand de la Peep a accueilli de nombreux parents, ainsi que la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, ici aux côtés de Valérie Marty, présidente nationale de la Peep.

RETROUVEZ LA VOIX DES PARENTS EN LIGNE

www.lavoixdesparents.com : le contenu du site « La Voix des Parents » étant réservé aux abonnés, entrez le code ci-dessous : il vous permettra un accès à la totalité du site internet.



Code d'accès pour le numéro 394 (janvier-février 2017) : **VDP394JW4**

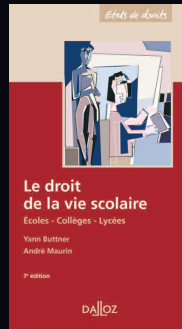
Nouveautés

Le droit de la vie scolaire

De la scolarisation à la prise en charge des risques liés aux activités scolaires, en passant par la discipline, la santé ou le déroulement de la scolarité, de nombreuses questions de droit surgissent au sein d'un monde éducatif qui fourmille de réglementations souvent méconnues.

Le guide « Le droit de la vie scolaire », dans sa septième édition réactualisée, s'adresse aux parents d'élèves qui trouveront des réponses précises et accessibles, illustrées par des cas concrets. ■

« *Le droit de la vie scolaire* », par Yann Buttner et André Maurin.
Ed. Dalloz. 30 euros.



« Il ne veut pas faire ses devoirs ! »

« Lorsqu'un enfant râle ou refuse catégoriquement de s'atteler aux tâches scolaires, il y a derrière son comportement un motif qui équivaut à un besoin caché. En répondant à ce besoin de manière optimale, on dénoue la situation pour le bien-être de chacun, adulte et enfant. » Derrière chaque excuse invoquée par

l'enfant – fatigue, envie de bouger, découragement... – se cache un souci auquel il est simple de remédier. Véronique Maciejak explore ici l'ensemble des problématiques rencontrées par les enfants de 6 à 11 ans – gestion des émotions, manque d'organisation et de motivation, peur de l'échec... – et livre des solutions pratiques et concrètes pour passer au mieux ce moment parfois difficile « quand arrive l'heure des devoirs »...

Chaque parent pourra puiser de bonnes idées dans cet ouvrage qui l'aidera à comprendre les réactions de son enfant face aux devoirs et l'accompagner sur le chemin de l'autonomie. ■

« *Il ne veut pas faire ses devoirs !* », de Véronique Maciejak.
Ed. Eyrolles. 192 pages. 14,90 euros.

Les désarrois de l'enfant numérique

Télévision, ordinateurs, tablettes, smartphones, consoles de jeux... Les appareils numériques ont envahi notre quotidien et celui de nos enfants. Quelles sont les conséquences possibles d'un usage immodéré de ces appareils numériques sur les relations sociales et familiales, sur les comportements et les angoisses des plus jeunes ? Quels risques pour l'enfant à être exposé à des images et contenus inappropriés à son âge ? A ces questions que se posent beaucoup de parents, Claude Allard, psychiatre des hôpitaux en retraite, spécialiste de l'enfant et de l'adolescent, livre une analyse argumentée sur « les bénéfiques et les maléfiques » de ces appareils numériques. ■

« *Les désarrois de l'enfant numérique* », de Claude Allard.
Ed. Hermann. 222 pages. 23 euros.



a la une

Sensibiliser les enfants au « vivre Ensemble »

Apprendre aux enfants, des plus petits aux plus grands (les adolescents), à appréhender les équilibres relationnels du « vivre Ensemble » et le plaisir qui en résulte : telle est l'ambition de la collection de trois ouvrages écrits par Gisèle Henriot, qui a enseigné pendant une trentaine d'années.

« Que d'émotions ! » s'adresse aux enfants de 2 à 6 ans ;

« L'indispensable de la politesse », destiné aux 6-14 ans, propose 53 règles déclinées en 4 thèmes : l'image de soi, les temps à table, communiquer, les déplacements ; et

« L'indispensable de l'ado », qui apporte des clés pour aider l'adolescent à faire ses choix en connaissance de cause.

Une idée originale pour aborder avec ses enfants le « vivre ensemble » de façon pédagogique et ludique. ■

« *Que d'émotions !* », « *L'indispensable de la politesse* », « *L'indispensable de l'ado* », par Gisèle Henriot.

Ed. Perspective.



Séjours d'études linguistiques en Angleterre et aux États-Unis

Consolider le présent, préparer l'avenir!

- En petits groupes de 8 maximum
- Avec un hébergement en résidence ou chez l'habitant
- Voyages organisés à toutes les dates de départ
- Séjours à partir d'une semaine
- Séjours disponibles toute l'année

OISE, en été, c'est aussi des séjours pour l'allemand en Allemagne et pour l'espagnol en Espagne.

Conseils et réservations:
OISE Lyon - Tél : 04 78 24 80 69 - lyon@oise.com

oise.com

Maladie et scolarité : Les solutions !

Comment poursuivre sa scolarité quand un enfant tombe malade ? Quelles sont les solutions possibles, notamment en fonction de la durée de l'absence ?

La scolarisation d'un enfant malade n'est pas toujours facile à assurer, même si l'Éducation nationale prévoit des solutions : 11 000 élèves sont en effet scolarisés chaque année dans les établissements hospitaliers et sanitaires, suivis par 800 enseignants spécialisés. En parallèle, un service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD) existe dans les départements depuis 1998.

Tous les élèves, y compris ceux des classes post-bac au lycée, dont la scolarité est interrompue plus de deux semaines pour des raisons médicales, sont éligibles à ce service gratuit. Les enseignants volontaires mobilisés sont en priorité ceux qui exercent dans l'école ou l'établissement où l'élève est inscrit. Pour que

l'élève bénéficie de ce service, le chef d'établissement ou la famille saisit directement l'Inspection académique.

Des associations spécialisées

Si la rupture de la scolarité se prolonge, l'élève peut suivre les cours du centre national d'enseignement à distance (CNED). « Cela exige de l'organisation et de la rigueur, témoigne Clothilde, qui a soutenu sa fille de 16 ans après trois mois d'hospitalisation dans la région lyonnaise consécutifs à un accident de deux-roues. C'est difficile pour un enfant de se mettre seul à une table de travail. Il faut le soutenir, a fortiori dans une période de convalescence où il n'a

pas toujours envie de fournir des efforts. Avec ma fille, nous avons convenu ensemble d'une plage horaire quotidienne qu'elle devait réserver à son travail. »

Enfin, des associations appartenant à la fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital (FEMDH) appuient les dispositifs de l'Éducation nationale. L'école à l'hôpital en est un bon exemple (lire témoignage ci-contre). Notons que cette fédération compte pas moins de 65 antennes locales, réparties sur le territoire (renseignements sur femdh.fr et au 01 45 40 67 54).

D'autres associations, comme par exemple L'enfant@l'hôpital, offrent en complément des apprentissages originaux. « Nous mettons à la disposition des enfants un logiciel, Kolibri, grâce auquel ils suivent nos explorateurs et nos savants sur le terrain, explique Anne Dunoyer de Segonzac, fondatrice et déléguée générale de l'association. Parmi ces cyber-reporters, qui rencontrent chaque enfant au préalable, nous comptons par exemple en ce moment une apicultrice sur les toits de Paris, une décoratrice d'opéra ou encore un créateur de jeux vidéo. Nous nous occupons tout particulièrement d'enfants en situation d'isolement, notamment en psychiatrie. » ■



Suivant la durée de la maladie qui tiendra l'enfant éloigné des bancs de l'école, différentes solutions s'offrent pour une poursuite de la scolarité : des cours à domicile ou à l'hôpital, en passant par les solutions d'aide en ligne.

POINT
DE
VUE

Valérie Dugast, adjointe de direction de l'association L'école à l'hôpital.
Infos sur ecolealhospital-idf.org.

« NOUS PROPOSONS DES COURS INDIVIDUELS ADAPTÉS AU PROJET ET AU NIVEAU DE CHAQUE ENFANT. »

« Il est important de noter que nous prenons en charge les enfants à la demande des équipes médicales et hospitalières. Nous proposons des cours individuels adaptés au projet et au niveau de chaque enfant. Nous faisons vraiment du sur-mesure. Nous avons suivi 4 396 jeunes lors de l'année scolaire 2015-2016. 21 598 cours ont été dispensés par nos 466 enseignants bénévoles, dans une quarantaine d'hôpitaux à Paris et en Ile-de-France. Il faut rappeler aussi que nous sommes partenaires de l'Éducation nationale et que nous travaillons main dans la main avec elle. Nous sommes bien sûr en permanence à la recherche d'enseignants susceptibles d'aider les enfants quelques heures par semaine et nous sommes aussi ouverts aux dons. »



Réalisée gracieusement par McCANN. Espace offert par le support.

DONNEZ VIE AUX RÊVES DES ENFANTS MALADES.



Grâce à l'engagement des bénévoles de l'Association, Lucie, 8 ans, a vu son rêve se réaliser. Pour que d'autres enfants et adolescents puissent vivre leurs rêves, l'Association Petits Princes a besoin de vous.

Pour **FAIRE UN DON** ou **DEVENIR BÉNÉVOLE**, contactez-nous.

01 43 35 49 00 - www.petitsprinces.com

La Cité de l'Océan, à Biarritz

Installée dans un cadre majestueux, la Cité de l'Océan à Biarritz abrite un espace scientifique et interactif unique pour découvrir les mystères de l'univers marin.

Ouverte en juin 2011, la Cité de l'Océan est un parc à thème ludo-scientifique. Il constitue avec l'Aquarium de Biarritz l'ensemble « Biarritz Océan », dont la vocation est de mieux faire connaître l'océan et inciter à le respecter. Conçu par l'architecte américain Steven Holl, le bâtiment, situé face à la plage d'Ilbarritz, prend la forme spectaculaire d'une double vague.

Caution scientifique

L'intérieur est vaste : 3500 m² d'expositions et d'animations qui répondront aux interrogations des plus jeunes comme de leurs parents : d'où vient l'eau des océans ? Comment naissent les vagues ? L'Atlantide a-t-elle vraiment existé ? L'océan est-il aujourd'hui en danger ? L'endroit est unique et remarquable, par la magie des très nombreux dispositifs lu-

diques et interactifs, avec une véritable caution scientifique. Partenaire de la Cité de l'Océan depuis sa création, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) a en effet contribué aux différents univers qui constituent l'exposition permanente, mais également les expositions temporaires (infos sur le site – lire en encadré).

A la rencontre d'Archi

Au programme, des animations variées et souvent spectaculaires : surfer sur une vague géante grâce au jeu de simulation Virtual Surf, plonger à 360 degrés sur la Grande barrière de corail, découvrir pas moins de douze paysages océani-

ques classés au patrimoine mondial de l'Unesco, au Vietnam, en Australie, au Belize, en Argentine, au Yémen, en Irlande...

Autre activité à ne pas rater : une plongée en bathyscaphe, muni de lunettes 3D, qui vous mènera jusque dans les abysses du Gouf de Capbreton, un canyon sous-marin. Et peut-être y rencontrerez-vous également Archi, le calamar géant qui peut mesurer jusqu'à 20 mètres de long... Emotions garanties ! ■



INFORMATIONS PRATIQUES

La Cité de l'Océan - 1 avenue de la Plage - 64200 Biarritz.
Tarifs : Adulte : 11,50 euros ; Etudiant : 8,50 euros ; Enfant (6 à 16 ans) : 7,50 euros ; Famille nombreuse : 39 euros.
Horaires d'ouverture et autres informations sur : www.citedelocean.com.

POINT
DE
VUE

Marion Etcheverry, responsable communication de La Cité de l'Océan

« NOTRE BUT : SENSIBILISER LE PUBLIC À LA PROTECTION DE L'océan mais sans être MORALISATEURS »

« Nous conseillons La Cité de l'Océan aux enfants à partir de 7 ou 8 ans. Plus jeunes, nous les dirigeons vers l'Aquarium de Biarritz, où ils trouvent des animations plus en rapport avec leur âge, comme le repas des phoques. Ici, nous faisons connaître l'océan par l'expérience. Nous privilégions une approche technologique : nous avons par exemple un simulateur de surf (photo ci-contre), qui



permet de surfer comme si vous étiez à Tahiti ou en Australie.

La visite de la Cité dure 2h30 environ. Nous voulons sensibiliser le public à la protection de l'océan mais sans être moralisateurs. Notre démarche est de faire entrer les gens en empathie avec l'océan afin qu'ils aient envie de le protéger. Enfin, puisque nous célébrons en 2017 à Biarritz les 60 ans de l'arrivée du surf, nous installerons une planche mobile dès le début de l'été ! »



ZOOM SUR LE LOISIR « PHOTO »

Grâce au numérique, cette pratique devient facilement accessible. Les cours pour les enfants connaissent un franc succès.

Sa fille de 7 ans insistait énormément alors Sandrine l'a inscrite à un cours de photo de deux heures (49 euros) donnée par l'école Graine de photographe à Paris. « La pédagogie prime sur la technique pure, les mots sont simples, les enfants sont là pour passer un bon moment, raconte-t-elle. Pendant deux heures, on passe en revue la bonne façon de tenir son appareil pour bouger le moins possible, comment faire un joli portrait en pied ou plus serré, la plongée et la contre-plongée, com-

ment attirer l'attention de son modèle, la règle des tiers et la composition. Le moment préféré a été la pratique de l'auto-portrait en posant son appareil sur pied. Quoi de plus rigolo que de se photographier avec les copains avec des postures de clowns ? »

Intuition et créativité

Les initiations de cette sorte ont le vent en poupe : elles répondent aux goûts créatifs de la génération selfie. Avant 12 ans, l'enfant n'a pas vraiment besoin de se

confronter aux réglages de l'appareil. Il éprouve déjà du plaisir en se perfectionnant dans les fondamentaux de la photo : le cadrage, la composition et le choix d'un angle de vue. Car les jeunes pratiquent souvent la photo intuitivement, avec beaucoup de créativité, mais sans technique. D'où l'intérêt de prendre des cours.

Corriger ses erreurs

Nul besoin d'un matériel coûteux. L'enfant, s'il est soigneux, peut utiliser le compact familial. Certains clubs de photo prêtent eux-mêmes l'appareil, Reflex ou Hybride. Le numérique facilite grandement les choses : l'enfant peut corriger ses erreurs instantanément.

Par exemple, chez Photo Up, un club de photo parisien, les enfants, répartis par groupes de 8 au maximum et par catégories d'âge (de 7 à 17 ans), apprennent à analyser les photos et s'exercent à la prise de vue. Des séances sont également consacrées à la retouche et au photomontage sur le logiciel Photoshop. Au terme de chaque semestre, un vernissage est organisé afin que les enfants puissent montrer leur travail à leur famille. ■

L'AVIS DU SPÉCIALISTE

Anne-Laure Jacquart, professeur des écoles, auteur du livre « Mission photo pour les 8-12 ans », aux éditions Eyrolles

« UN ART ET UN LOISIR À LA PORTÉE DE TOUS »

« La démarche de cadrage et de composition permet à l'enfant de travailler de nombreuses compétences spatiales. En photo, on tourne autour de son sujet pour le saisir sous son meilleur angle, on se déplace dans l'espace pour changer d'arrière-plan ou pour faire apparaître son sujet dans l'encadrement d'une fenêtre... Enfin, en bougeant l'appareil, on déplace le sujet dans la photo, ce qui peut également être une source d'étonnement et d'apprentissage pour le jeune photographe. En plus d'être une porte ouverte sur le monde pour l'enfant/l'adolescent, la photo permet une expression personnelle qui ne demande ni de savoir dessiner ou écrire, ni d'être bon en maths !

C'est un art et un loisir à la portée de tous qui apprend à « poser un regard » sur le monde et à le partager. Cette activité peut être un vrai plus pour de nombreux enfants : ceux qui ont besoin d'être canalisés, les jeunes créatifs qui cherchent toujours de nouveaux moyens pour s'exprimer... Pour des enfants un peu renfermés sur eux-mêmes, la photographie peut aussi aider à créer un lien plus fort avec l'environnement et à davantage aller vers les autres ».



UN CLUB PRÈS DE CHEZ VOUS

Les clubs photos ouverts aux enfants se multiplient ; aujourd'hui on en recense dans tous les départements du territoire. Rendez-vous sur absolut-photo.com/clubs, un site internet spécialisé qui propose un annuaire de tous ces clubs, ainsi que sur citizenkid.com/ateliers-photo-video, un site plus destiné aux jeunes.

accompagner

Les amours adolescentes

L'adolescence est l'âge des premiers émois amoureux. Premier baiser... mais aussi premier chagrin d'amour. Les parents sont parfois désarmés face à cette étape importante de leur autonomie. Entre intrusion et indifférence, comment trouver la bonne attitude pour les accompagner ?

L'amour est une des principales préoccupations des ados... et cette question se fait plus pressante dès le collège, particulièrement pour les filles. « Agathe se languissait d'avoir un amoureux depuis... la 4^e ! Depuis qu'elle a un petit copain en 1^{re}, elle a gagné en confiance, elle est plus gaie, plus disposée à aller vers les autres ! », témoigne Fabienne, qui a appris l'existence du petit ami, par inadvertance. « Je ne l'ai pas questionnée et je la laisse m'en parler si elle en a envie. C'est sa vie ! Leur secret fait aussi la beauté de leur relation à cet âge, comme la période de fiançailles dans un autre siècle ! », sourit-elle. Cœur qui bat la chamade, trémolos dans la voix... La joie de plaire, le plaisir de penser à quelqu'un, d'aimer et d'être aimé en re-



Du premier baiser, qui se fait plus précoce (aux alentours de 13 ans) aux premières caresses puis au premier rapport sexuel – dont l'âge moyen, 17 ans, n'a pas changé depuis trente ans –, les amours adolescentes ont toujours un caractère initiatique.

tour entraînent un cortège de nouvelles émotions, que les parents doivent respecter. Pour éviter les pires erreurs que sont « l'impudeur, l'intrusion et l'insulte », le pédopsychiatre Marcel Rufo rappelle combien « cet excès romantique est merveilleux, comme dans Roméo et Juliette, on comprend qu'ils vivent ces amours de ma-

nière passionnée, excessive, avec l'idée d'éternité. On voit même combien certaines personnes, même à 70 ans, restent adolescentes dans leur position ! ».

Si l'amour n'a pas d'âge, l'adolescence est bien l'âge de l'amour. « Mon fils Vincent vit à 16 ans son premier grand amour, tout est beau et magique ! C'est super et

PARENTS : ATTENTION À LEUR PREMIER CHAGRIN D'AMOUR

Quand survient le chagrin d'amour, les parents doivent faire preuve de la plus grande attention. « Il est capital de ne jamais banaliser la déception amoureuse en prétendant que cela n'est pas grave », insiste Marie Choquet, épidémiologiste. Cet accident de la vie est cité par 48 % des adolescents qui font une tentative de suicide comme un événement perturbateur, après les mésententes graves avec les parents. « Il faut faire très atten-

tion aux garçons qui sont moins loquaces, et risquent de retourner contre eux la douleur qu'ils ressentent, met en garde Marcel Rufo. Je respecte le chagrin des filles mais elles ont cette capacité à le romancer ». L'agressivité, des troubles du sommeil, un désintérêt soudain pour la musique, le sport, les copains... « ce sont des signes d'alerte d'une nuance dépressive qui s'installe après une perte, un chagrin d'amour, il faut être vigilant ».



Marcel Rufo, pédopsychiatre

« Le PREMIER BAISSER, CLÉ D'ENTRÉE VERS LES AMOURS ADOLESCENTES »

Comment se manifestent les premiers émois amoureux ?

Lorsque l'on parle des amours adolescentes, on envisage la sexualité alors que le premier baiser est la porte d'entrée. Souvent enfoui dans leur jardin secret, il est en général un très beau souvenir alors que la première relation sexuelle n'est pas toujours bien vécue. Ils le vivent de manière très intense autour de 14-15 ans comme le début d'une autonomie corporelle, qui aboutira aux premières relations sexuelles. C'est la clé vers les amours adolescentes.

Quelle attitude adopter face au petit(e) ami(e) ?

Si l'adolescent en parle, il faut que les parents apprennent à le(la) connaître, qu'ils demandent à le(la) rencontrer, en l'invitant à manger... Certains s'attacheront beaucoup à ce petit ami, comme à un fils. Ce choix représente une identification ou au contraire marquera une différence par rapport aux parents, et les amènera à réfléchir sur eux. Mais attention si ce petit(e) ami(e) s'avère manipulateur par exemple, et que cette relation ne convient pas, il faut le dire, et très vite. Le non-dit et

l'atermoiement sont plus dangereux.

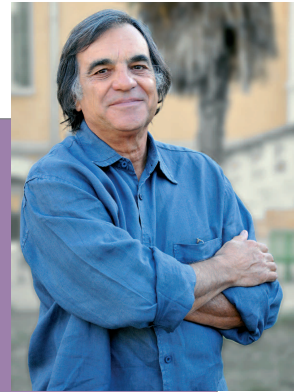
Il ne faut pas essayer de l'intégrer ni de le soigner s'il a un problème

(dépendance...), les parents ne sont ni thérapeutes ni éducateurs spécialisés !

Ce qui est plus compliqué est de savoir si l'on accepte qu'il(elle) vienne dormir à la maison. L'important est que la position soit commune aux deux familles, qu'il s'agisse d'une interdiction ou d'un accord !

Comment aborder la question de la sexualité avec son adolescent ?

Il ne faut surtout pas être intrusif ou impudique, cette sexualité leur appartient. S'il est important de rappeler la protection indispensable contre MST et grossesses non désirées, il peut être plus adapté qu'il aille en discuter seul avec son médecin de famille, pédiatre ou à la maison des adolescents. Et il ne faut pas laisser de côté les garçons qui ont besoin de soutien pour des consultations en andrologie. Après ces premières relations, le rapport parental sera transformé, mais c'est une grande chance, un cap essentiel dans leur autonomie !



ça participe au passage à l'âge adulte, mais on souhaite le préserver pour qu'il ne passe pas toutes les étapes trop vite ! », se soucie Alexandra. C'est « l'affaire » du moment, pour les filles comme les garçons... qui commencent aussi à plus se préoccuper de leur apparence. « Mes garçons ont commencé à passer plus de temps dans la salle de bain, à coordonner leurs vêtements, trouver la bonne coiffure... », commente Annabelle, mère de deux garçons de 19 et 16 ans et d'une fille. « Les filles se mettent plus de pression dès le collège, pour savoir si un garçon est amoureux d'elle, puis sont plus exigeantes sur la qualité et l'intensité de la relation, alors que mes garçons qui s'en sont préoccupés plus tard ne veulent surtout pas que ce soit trop officiel ! ».

Relations à risques

Du premier baiser, qui se fait plus précoce

(aux alentours de 13 ans) aux premières caresses puis au premier rapport sexuel – dont l'âge moyen, 17 ans, n'a pas changé depuis trente ans –, ces amours adolescentes ont toujours un caractère initiatique. Et désormais les risques ne sont plus les mêmes. Les parents le pressentent, comme Alexandra et son mari qui ont responsabilisé leur fils : « Nous avons reparlé de l'importance de la contraception, tant pour se protéger des MST que pour protéger la jeune fille d'une grossesse non désirée. Nous l'avons mis en garde sur le fait que les deux soient partie prenante, car nous voulons que le moment venu, cela soit un beau moment partagé ». Mêmes rappels de Fabienne auprès de sa fille Agathe « tout ce qui m'importe est que leur relation soit sécurisée et de son plein gré ».

L'histoire perdurant, arrive le moment où l'adolescent demande à ce que son pe-

tit(e) ami(e) reste dormir. « Pas question », pour Fabienne, « Nous en avons discuté avec les parents de la jeune fille », raconte Alexandra. Pour Marcel Rufo, l'important est d'avoir un positionnement homogène dans les deux familles et au sein du couple (suite page 34)



s'il est séparé, et ce, quel que soit le choix des parents : « le refus est aussi positif que l'acceptation ! Lors de la rencontre avec le petit ami, les parents se demanderont pourquoi ce choix », commente-t-il. « Les parents peuvent éprouver rivalité et jalousie vis-à-vis du petit ami qui leur prend leur enfant », explique le psychanalyste Alain Braconnier. Un sentiment naturel qu'il ne faut pas nier mais dont il faut prendre conscience, pour déjà le soigner. Attention également à ne pas jouer sur la complicité comme une copine/un copain

avec son adolescent. « Si je ne veux pas être confidente ni familière, pour garder mon rôle d'autorité, je reste à l'écoute, j'essaie de trouver le juste milieu ! » confie Fabienne. Car rester à sa place de parent, c'est continuer d'assurer un rôle protecteur, sans craindre le conflit. « Il faut savoir dire non, et vite, sur une relation que l'on jugerait dangereuse », rappelle Marcel Rufo. Et, enfin, quand survient la peine de cœur, elle ne doit pas être banalisée (lire en encadré page 32). ■
EP

BIBLIOGRAPHIE

- **Regards croisés sur l'adolescence**, Marie Choquet et Marcel Rufo, Anne Carrière, 514 p., 20 euros.
- **Premiers émois, premières amours**, de Béatrice Copper-Royer, Albin Michel, 176 p., 13,90 euros.
- **Les Filles et les pères**, d'Alain Braconnier, Odile Jacob, 288 p., 23,50 euros.

LA VOIX DES PARENTS

89-91, bd Berthier, 75 847 Paris Cedex 17
Tél : 01 44 15 18 18 - Fax : 01 47 66 33 02

N° 394 - Janvier-février 2017

Abonnement 5 numéros par an : 12 ou 16 euros

Directrice de la publication : Valérie MARTY
Comité éditorial : Danielle BONHOME, François LASNE – Secrétaire de rédaction : Marthe TURQUIEH – Publicité : PLC – 31, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris. Tél : 01 45 26 08 30 – Conception et réalisation : Oligopresse / Coordination éditoriale : Olivier GARNIER – Commission paritaire : n° 0117 G 79300 – Impression : Touraine Rotos – 32, Av Charles-Bedaux, 37000 Tours – ISSN : 0049 6693 – Dépôt légal à parution.

Crédit couverture : Burger / Phanie.

Autres crédits : AFP photos, Getty Images, Sipa Press.

Ce numéro de La Voix des Parents comporte un encart EF éducation.



Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et liberté", chaque adhérent abonné dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la PEEP.

Un article a retenu votre attention et vous souhaitez réagir ? Ecrivez-nous :
La Voix des Parents – Courrier des lecteurs – 89, bd Berthier, 75847 Paris Cedex 17.
Ou par e-mail : vdp@peep.asso.fr



Pour suivre au plus près l'éducation de vos enfants

abonnez-vous à



LA VOIX DES PARENTS

Oui, je souhaite m'abonner à La Voix des Parents.
Je recevrai La Voix des Parents pendant un an (5 numéros) et le supplément La Vie scolaire de A à Z

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

E-mail : _____ N° d'adhérent : [] [] [] [] [] []

Nom et ville de l'établissement de votre enfant : _____

16 €* ou 12 €*
pour les adhérents PEEP

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fédération PEEP.

Bulletin et règlement à retourner à :
Fédération PEEP
89-91, bd Berthier
75847 Paris Cedex 17

Recevez directement par e-mail les informations de la Fédération.

Pour cela, merci de nous communiquer vos coordonnées à peep@peep.asso.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse, nom de l'établissement de votre enfant, nom et ville de votre association, n° d'adhérent.

VOUS HÉSITEZ SUR VOTRE ORIENTATION

RENDEZ-VOUS AUX

SALONS DE L'Étudiant

SALONS GÉNÉRALISTES

À PARIS

Salon de l'Étudiant 10 au 12 mars 2017

EN RÉGION

Besançon 21 janvier 2017

Lille 12 au 14 janvier 2017

Lyon 13 au 15 janvier 2017

Marseille 20 et 21 janvier 2017

Montpellier 12 au 14 janvier 2017

Poitiers 20 et 21 janvier 2017

Rennes 12 au 14 janvier 2017

Versailles 21 janvier 2017

SALONS SPÉCIALISÉS

À PARIS

Salon des masters, mastères & MBA 13 et 14 janvier 2017

Salon de l'apprentissage et de l'alternance 13 au 15 janvier 2017

Salon des formations artistiques 28 et 29 janvier 2017

Salon du numérique et de l'informatique 28 et 29 janvier 2017

Salon « Partir étudier à l'étranger » 28 et 29 janvier 2017

Salon « Que faire après un bac + 2/+ 3 » 25 février 2017

Les Rencontres de l'Étudiant 25 février 2017

- Formations et métiers de l'industrie et du BTP
- Formations et métiers du transport, logistique

EN RÉGION

Amiens : Salon de l'apprentissage et de l'alternance 24 et 25 mars 2017

Bordeaux : Salon « Que faire après un bac + 2/+ 3/+ 4 » ... 11 mars 2017

Bordeaux : Salon de l'apprentissage et de l'alternance 7 et 8 avril 2017

Clermont-Ferrand : Salon de l'apprentissage et de l'alternance 11 mars 2017

Grenoble : Salon de l'apprentissage 11 février 2017

Lille : Forum Top Job 10 mars 2017

Lille : Salon de la poursuite d'études et des masters 10 et 11 mars 2017

Lille : Salon de la formation pour adultes 10 et 11 mars 2017

Lille : Journée des formations internationales 11 mars 2017

Lille : Salon de l'apprentissage et de l'alternance ... 17 et 18 mars 2017

Lyon : Salon de l'apprentissage et de l'alternance ... 10 et 11 mars 2017

Lyon : Salon masters, mastères & MBA 25 mars 2017

Marseille : Salon de l'apprentissage et de l'alternance 3 et 4 mars 2017

Nantes : Salon de l'apprentissage et de l'alternance 20 et 21 janvier 2017

Nantes : Salon santé, social, sport et paramédical 20 et 21 janvier 2017

Nantes : Salon formations artistiques, communication et numérique 20 et 21 janvier 2017

Nice : Salon de l'apprentissage et de l'alternance 17 et 18 mars 2017

Rennes : Salon de l'apprentissage et de l'alternance ... 3 et 4 février 2017

Rouen : Salon de l'apprentissage et de l'alternance ... 11 mars 2017

Toulouse : Salon de l'apprentissage et de l'alternance 24 et 25 mars 2017

IL Y EN A FORCÉMENT UN PRÈS DE CHEZ VOUS



invitations, parcours personnalisé, conférences, programme...

L'APPLI SALONS DE L'ÉTUDIANT

à télécharger gratuitement sur





GLION
INSTITUT DE HAUTES ETUDES



QUE FAIRE APRÈS LE BAC ?

L'une des meilleures écoles en management hôtelier au monde pour une carrière internationale vous ouvre ses portes.

86% de nos étudiants du Bachelor en Management Hôtelier ont un emploi ou plusieurs propositions d'embauche le jour de leur remise de diplôme. Avec 7 spécialisations possibles en finance, vente et marketing, événementiel, luxe, RH, tourisme et hôtellerie, notre Bachelor offre un large choix de carrières passionnantes.

www.glion.fr

Pour plus d'informations sur nos programmes ainsi que nos campus en Suisse et à Londres, contactez-nous:

Tel. : +33 (0)1 85 34 45 50 | informations@laureate.net